

EXERCICE
1962



BANQUE
DE PARIS ET DES PAYS-BAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 30 MAI 1963

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. EMMANUEL MONICK,	<i>Président d'Honneur.</i>
HENRI DEROY,	<i>Président.</i>
JEAN REYRE,	<i>Vice-Président Directeur Général.</i>
MAURICE BÉRARD,	<i>Administrateur.</i>
PIERRE BERCOT,	—
RENÉ DAMIEN,	—
PIERRE DAVID-WEILL,	—
FRANÇOIS DE FLERS,	—
RENAUD GILLET,	—
EMILE GIRARDEAU,	—
RAOUL DE VITRY,	—
ARNAUD DE VOGÜÉ,	—

Censeurs :

MM. HENRY DE BLETTERIE, HENRY BURNIER, JOSEPH MOISE, EDMOND SPITZER

Commissaire du Gouvernement :

M. RENÉ DE LESTRADE

Commissaires aux Comptes :

MM. Carlos MULQUIN, Henri LÉON et Philippe SIMON
Commissaires agréés par la Cour d'Appel de Paris

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120.012.000 FRANCS

Registre du Commerce : Seine N° 54-B-5515 — L. B. F. N° 24

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 MAI 1963

Allocution du Président,
Rapport du Conseil d'Administration,
Rapports des Commissaires,
Comptes de l'exercice 1962,
Résolutions de l'Assemblée,
Inventaire de valeurs mobilières détenues en
Portefeuille le 31 décembre 1962

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

EXERCICE 1962

ÉMISSIONS OBLIGATAIRES AUXQUELLES LE SIÈGE A PARTICIPÉ

EMPRUNTS DU SECTEUR PUBLIC ET SEMI-PUBLIC

- le *Crédit Foncier de France*,
- l'*Électricité de France*,
- les *Charbonnages de France*,
- le *Crédit National*,
- le *Département des Alpes-Maritimes*,
- le *Département de la Seine*,
- la *Société Nationale des Chemins de Fer Français*.

EMPRUNTS DU SECTEUR PRIVÉ

Banque chef de file ou co-chef de file :

- l'*Union Sidérurgique du Nord de la France « USINOR »*,
- la *Société de Développement de la Région Méditerranéenne*,
- la *Compagnie des Machines Bull*,
- la *Société Anonyme André Citroën*,
- le *Groupement de l'Industrie Sidérurgique pour faciliter la reprise et le développement de la production « G. I. S. »*,

- le Groupement de l'Industrie Chimique de Synthèse,
- la Société de Développement Régional du Sud-Est,
- la Société de Développement Régional du Sud-Ouest «EXPANSO - S. D. R.»,
- la Société de Développement Régional de Normandie conjointement avec la Société de Développement Régional de Bretagne (Emprunt Bretagne-Normandie).

Banque participante :

- l'Air Liquide,
- la Société Alsacienne de Développement et d'Expansion « S. A. D. E. »,
- Lorraine-Escaut (Mines et Usines des Aciéries de Longwy, de Senelle-Maubeuge et d'Escaut et Meuse),
- la Société Nouvelle Pathé-Cinéma,
- de Wendel & Cie,
- la Régie Nationale des Usines Renault,
- la Société Industrielle de l'Est et du Nord «INDENOR»,
- la Compagnie Française Thomson-Houston,
- la Société Toulousaine Financière et Industrielle du Sud-Ouest «TOFINSO - S. D. R.».

AUGMENTATIONS DE CAPITAL AUXQUELLES LE SIÈGE A PARTICIPÉ

OPÉRATIONS DIRIGÉES PAR LA BANQUE

- les Forges et Aciéries de Nord et Lorraine,
- «PIERREFITTE», Société Générale d'Engrais et Produits Chimiques,

- les Papeteries Navarre,
- la Société d'Investissements Immobiliers du Nord «SIMNOR»,
- la Société Anonyme André Citroën,
- la Compagnie Bancaire,
- la Compagnie des Machines Bull,
- Reichhold-Beckacite,
- la Compagnie des Compteurs,
- la Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons,
- la Société Française des Laboratoires Labaz,
- la Société Française de Transports et Entrepôts Frigorifiques «S. T. E. F.»,
- l'Auxiliaire du Finistère,
- l'Union Immobilière de France «U. I. F.»,
- Gaveau-Erard,
- Rhône-Méditerranée, Compagnie Française d'Assurances et de Réassurances contre les Risques Divers,
- les Forges et Aciéries du Nord et de l'Est,
- la Société de Développement Régional du Sud-Ouest «EXPANSO - S. D. R.»,
- l'Union Sidérurgique du Nord de la France «USINOR»,
- La Rochette-Cenpa,
- la Société Anonyme des Établissements Fenet,
- les Établissements Delattre et Frouard Réunis,
- Materna,

- la Société Nationale de Matériel pour la Recherche et l'Exploitation du Pétrole « S. N. MAREP », (obligations convertibles en actions),
- la Société de Mines et Produits Chimiques (obligations convertibles en actions).

OPÉRATIONS AUXQUELLES LE SIÈGE A PRÊTÉ SON CONCOURS

- la Société Lorraine de Développement et d'Expansion « LORDEX »,
- la Compagnie de Saint-Gobain,
- la Société Générale des Transports Départementaux,
- la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine de Firminy et de Saint-Étienne,
- la Société Nouvelle Pathé-Cinéma,
- la Société Commerciale de l'Ouest Africain,
- les Forges de Strasbourg,
- la Société de Développement Régional de Normandie,
- le Crédit National,
- le Bon Marché,
- Simca Automobiles,
- Lorraine-Escaut (Mines et Usines des Aciéries de Longwy, de Senelle-Maubeuge et d'Escaut et Meuse),
- la Société des Raffineries et Sucrieries Say,
- la Soudure Autogène Française,
- Denain-Anzin,
- la Société Alsacienne de Développement et d'Expansion « S. A. D. E. »
- les Établissements Merlin et Gérin,

- la Société Alsacienne de Constructions Mécaniques (obligations convertibles en actions),
- Siemens und Halske A. G.,
- Allgemeine Electricitäts Gesellschaft A. G.,
- Farbwerke Hoechst Aktiengesellschaft,
- la Union et le Phenix Espagnol.

ÉMISSIONS OBLIGATAIRES

AUXQUELLES LA SUCCURSALE DE BRUXELLES A PARTICIPÉ

EMPRUNTS DU SECTEUR PUBLIC OU SEMI PUBLIC

- l'État Belge,
- le Fonds des Routes,
- la Régie des Télégraphes et des Téléphones,
- la Société Nationale des Chemins de Fer Belges,
- la Société Nationale de Distribution d'Eau.

EMPRUNTS PRIVÉS

- le Centre d'Étude de l'Énergie Nucléaire,
- la Société de Distribution du Gaz « DISTRIGAZ »,
- la Société Intercommunale Belge de Gaz et d'Électricité « INTERCOM »
- l'Union Intercommunale des Centrales Électriques du Brabant « INTERBRABANT »,
- la Compagnie Belge pour l'Exploitation du Gaz et de l'Électricité en Flandre Occidentale « B. M. G. E. »,
- la S. A. Gaz et Électricité de l'Ouest de la Belgique « E. W. B. »
- la S. A. Cockerill-Ougrée.

AUGMENTATIONS DE CAPITAL
AUXQUELLES LA SUCCURSALE DE BRUXELLES A PARTICIPÉ

SUCCURSALE CHEF DE FILE

- la S. A. Produits Chimiques de Tessenderloo,
- la S. A. Établissements Delhaize Frères et Cie «LE LION»,
- la Société d'Expansion et de Développement des Galeries Anspach «SODE GAL».

SUCCURSALE PARTICIPANTE

- la Société Belge des Produits Réfractaires «BELREF»,
- la Société Belge de l'Azote et des Produits Chimiques du Marly,
- la S.A. Métallurgique d'Espérance-Longdoz,
- la S.A. Gaz et Electricité du Nord de la Belgique.

EMPRUNTS AU PLACEMENT DESQUELS LA SUCCURSALE DE GENÈVE
A PRÊTÉ SON CONCOURS

EMPRUNTS ÉMIS PAR DES ORGANISMES ET SOCIÉTÉS SUISSES

- le Canton de Fribourg,
- le Canton de Genève,
- le Canton de Neuchâtel,
- le Canton de Vaud,
- la Ville de Berne,
- la Ville de Bienne,
- le Crédit Foncier Suisse,
- la Caisse Hypothécaire du Canton de Berne,
- la Caisse Hypothécaire du Canton de Genève,
- la Banque des Lettres de Gage des Établissements Suisses de Crédit Hypothécaire,

- les Forces Motrices de Mattmark, Saas Grund,
- les Forces Motrices Verzasca A.G., Lugano,
- la Grande Dixence, Sion,
- la Schappe S.A., Genève,
- la S.A. Conrad Zschokke, Genève.

EMPRUNTS ÉTRANGERS ÉMIS EN SUISSE

- la Compagnie des Machines Bull, Paris,
- la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier «CECA»,
- la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement,
- Anglo American Corporation of South Africa Ltd, Johannesburg,
- Imperial Chemical Industries Limited, Londres,
- International Standard Corp., New-York,
- Rheinkraftwerk Säckingen A.G., Säckingen (Baden),
- Mannesmann A.G., Düsseldorf,
- Albert E. Reed & Cy Limited, Londres,
- Bowater Paper Corp. Limited, Londres,
- August Thyssen-Hütte A.G., Duisburg-Hamburg,
- Cinzano Limited, Montreal,
- Steirische Wasserkraft-und Elektrizität A.G., Gras,
- le Royaume de Danemark.

EMPRUNTS AU PLACEMENT DESQUELS LA SUCCURSALE D'AMSTERDAM
A PRÊTÉ SON CONCOURS

- Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement,
- Antilles Néerlandaises.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 30 MAI 1963

ALLOCUTION

prononcée

par M. le Gouverneur Henri DEROY, Président.

Mesdames, Messieurs,

Avant de donner la parole à celles et à ceux d'entre vous qui désireraient poser des questions ou formuler des observations au sujet de l'exercice 1962 dont vous venez d'entendre le compte-rendu, je tiens à vous fournir toutes explications utiles sur les raisons qui ont amené votre Conseil à décider d'augmenter le capital de la Banque, en utilisant partiellement l'autorisation qu'avait bien voulu lui accorder, à cet effet, votre Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 1960.

Plus de trois années se sont écoulées depuis la dernière émission d'actions nouvelles souscrites en espèces, celle d'août 1959.

Au cours de cette période, ainsi que vous avez pu en juger par les Rapports qui vous ont été soumis à chacune de nos réunions, les affaires de notre Établissement ont connu un développement continu, dans le cadre de la remarquable expansion de notre économie nationale.

C'est ainsi que le montant total de notre Bilan s'est accru entre le 31 décembre 1959 et le 31 décembre 1962 de près de 50%, celui de notre portefeuille titres de plus de 40%, celui de notre portefeuille effets et de nos engagements hors bilan de plus d'un tiers et nos bénéfices d'environ 40%.

Dans le même temps, le capital social progressait de 111 à 120 millions de francs, soit 8% seulement, à la suite de l'absorption par la Banque de la Société Internationale de Financements et de Placements (Société issue de l'ancienne Banque d'État du Maroc).

En dépit d'une augmentation substantielle des réserves, nos fonds propres ne se trouvaient donc plus, au début de la présente année, dans une relation satisfaisante avec le volume de nos affaires et de nos besoins.

D'une part, la forte expansion de certaines des grandes entreprises industrielles dans le capital desquelles nous possédons depuis longtemps des participations et l'entrée de la Banque dans de nouvelles sociétés, appartenant pour la plupart aux branches d'activité sur lesquelles les Plans successifs adoptés par les pouvoirs publics ont mis spécialement l'accent, ont exigé de nous des efforts accrus.

D'autre part, le succès du Marché Commun et le développement des relations économiques internationales dans tout l'Occident nous ont incités à prendre à l'étranger des positions

nouvelles parmi lesquelles je rappellerai seulement la création de notre filiale américaine, Paribas Corporation en 1960 ou celle, réalisée l'an dernier, avec le concours de banques amies, d'une société de financement en Espagne.

Enfin, par une conséquence naturelle de cette extension du champ de nos activités financières, les affaires de notre Département bancaire ont considérablement progressé, comme le rapport que vous venez d'entendre le souligne à juste titre.

Pour toutes ces raisons, votre Conseil a jugé le moment venu de porter le capital social de 120 à 200 millions de francs par l'émission, au prix de 150 francs, de deux actions nouvelles pour trois anciennes, les unes et les autres au nominal de 100 francs. Les actions nouvelles portent jouissance, vous le savez, du 1er janvier 1963 et seront donc assimilées dès leur cotation en bourse aux actions anciennes qui auront bénéficié entre temps du dividende afférent à l'exercice 1962.

Je vous rappelle que, comme pour l'opération précédente, les intérêts aux taux de 5% des sommes provenant de cette émission (valeur nominale et prime) pourront, aux termes de la législation en vigueur, venir en déduction de nos bénéfices pour le calcul de l'impôt sur les sociétés, dans la mesure où l'utilisation de ces sommes sera reconnue conforme aux objectifs du Plan par les services compétents. Ainsi sera facilitée la juste rémunération des capitaux nouveaux que nous avons sollicités de votre confiance.

Aussi bien le marché financier a marqué son appréciation de la décision prise par votre Conseil en maintenant pendant toute la durée de la souscription de très larges transactions tant sur les droits que sur les actions, et en permettant à notre titre de coter en fin d'opération des cours analogues à ceux qui étaient enregistrés lors du détachement du droit.

En portant à 200 millions de francs le montant de son capital et à 400 millions de francs environ le total de ses fonds propres (capital et réserves) l'émission qui vient de se terminer donne à votre Établissement des assises financières qui répondent pleinement à l'extension récente de ses affaires et à la réputation que lui ont valu à l'étranger ses plus récentes initiatives.

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des conditions dans lesquelles se sont déroulées les opérations de votre société pendant l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation le bilan arrêté au 31 décembre dernier.

* * *

L'économie du monde occidental a encore réalisé en 1962 des progrès satisfaisants dans le développement de la production, de la consommation et des échanges. Cependant, toutes les bourses de valeurs mobilières ont enregistré un fléchissement accusé, à

la suite de la baisse brutale de Wall Street le 28 mai, et elles ont, dans l'ensemble, terminé l'année en recul plus ou moins sensible, malgré une reprise au cours des derniers mois, après le règlement au milieu d'octobre de la crise de Cuba.

Plus que par la prospérité présente, les investisseurs ont été influencés par la tension politique internationale et surtout par les incertitudes que présente l'évolution de la conjoncture mondiale. Le problème monétaire n'est toujours pas résolu et, pour la cinquième année consécutive, la balance des paiements des États-Unis se solde par un déficit. Le contraste se prolonge entre, d'un côté, les États-Unis et le Royaume-Uni, qui souffrent d'un certain chômage et d'une menace de déflation et, de l'autre, les pays de l'Europe continentale de l'ouest, où règne le plein emploi, voire même le suremploi, et qui sont soumis à une forte pression inflationniste. Partout l'opposition s'accroît entre l'accroissement de la consommation privée et de l'équipement individuel et la stagnation des dépenses d'investissement des entreprises. Enfin, la situation reste difficile dans les pays de production primaire qui ne trouvent pas dans l'exportation des produits agricoles et des matières premières les recettes nécessaires au financement de leur développement industriel.

Grâce à la coopération qui s'est établie entre les Instituts d'émission, le marché de l'or et le marché des changes n'ont pas traversé en 1962 de crises aussi sévères que celles qu'ils avaient subies en 1960 et 1961. Le pool de l'or, géré pour compte commun par la Banque d'Angleterre, est intervenu avec efficacité sur le marché de Londres. L'accord, par lequel dix grands pays industriels ont mis à la disposition du Fonds Monétaire International un montant supplémentaire de \$ 6 milliards, a été signé à Paris le 5 janvier 1962. Surtout des moyens d'intervention

plus souples et plus rapides ont été utilisés en 1962. Des accords de " swap " ont été conclus par la Banque de Réserve Fédérale de New York avec diverses banques centrales pour un montant total dépassant \$ 1 milliard. Par ces accords, deux banques s'engagent à se prêter réciproquement des montants déterminés dans leur monnaies respectives pour des périodes fixées le plus souvent à trois mois. Par la suite, la Trésorerie américaine a émis des Bons du Trésor libellés en monnaies étrangères, principalement en Suisse, mais également en Italie et au Canada. En utilisant ces méthodes, il a été possible, après la crise du dollar canadien et la baisse brutale de la bourse de New York en mai, de compenser, en juin, un afflux massif de capitaux des États-Unis vers l'Europe et, particulièrement, vers la Suisse. De même, au début de l'automne, les répercussions de la crise de Cuba sur le marché de l'or et sur le marché des changes ont pu être amorties.

Mais faire tomber la fièvre n'est pas guérir la maladie. L'espoir d'une amélioration fondamentale dans la situation monétaire internationale, exprimé en Amérique au début de l'année, n'a pas encore été réalisé. A peine inférieur à celui de 1961, le déficit de la balance des paiements des États-Unis a atteint \$ 2,2 milliards (\$ 2,5 milliards en 1961) en dépit de remboursements anticipés de dettes, notamment par la France, et des emprunts à court terme mentionnés ci-dessus. Sur le montant du déficit, \$ 900 millions en chiffres ronds ont été réglés en or. Le solde est venu grossir les avoirs étrangers à court terme aux États-Unis qui, en fin d'année, s'élevaient à près de \$ 25 milliards, auxquels il faut ajouter quelque \$ 7 milliards de titres du Gouvernement des États-Unis détenus par des mains étrangères.

Dans le monde entier, en 1962, c'est la demande des particuliers qui a constitué l'élément moteur de l'expansion économique. Mais, plus encore que les achats de biens de consommation courante et de services, ce sont les dépenses d'équipement individuel — essentiellement le logement et l'automobile — qui ont constitué le stimulant le plus actif de la conjoncture. Aux États-Unis, comme dans la plupart des pays d'Europe, la construction immobilière a été un secteur en flèche. Quant à l'industrie automobile, la reprise mondiale, commencée à l'automne 1961, s'est poursuivie jusqu'à l'hiver 1962-63 sans donner aucun signe d'essoufflement. En 1962, il a été construit aux États-Unis 6,9 millions de voitures particulières, soit 1,4 million de plus que l'année précédente. En Allemagne Fédérale la production a atteint 2,1 millions d'unités, au Royaume-Uni 1,2 million, en France 1,3 million, en Italie 0,9 million, au total, pour ces quatre pays européens, 5,5 millions de voitures particulières, contre 4,6 millions en 1961. Pour ces cinq grands producteurs mondiaux, l'accroissement d'une année sur l'autre dépasse 2,3 millions de voitures.

A cette large demande des particuliers, renforcée par des commandes publiques croissantes, la production a pu répondre sans peine, sauf dans le domaine de la construction dont les prix ont sensiblement monté. L'industrie, en effet, a disposé dans presque tous les secteurs d'une capacité de production excédentaire. Prises entre des charges progressivement alourdies par la hausse des salaires et une concurrence acharnée qui leur interdit de monter leurs prix, les entreprises ont dû consentir à l'amputation de leurs marges bénéficiaires et, par suite, à la limitation de l'autofinancement. Dans ces conditions, les investissements ont été consacrés avant tout à la modernisation des installations, au développement de l'automatisation, d'une façon générale, à tout

ce qui permet d'abaisser les coûts de revient. Toutefois, le fléchissement des ordres dans les industries de biens d'investissement a surtout été sensible dans les derniers mois, l'exécution des commandes antérieures ayant cependant assuré l'activité des ateliers pendant la plus grande partie, sinon la totalité, de l'année.

Ce sont également les industries d'équipement qui ont supporté les conséquences de la situation toujours difficile des pays de production primaire en voie d'industrialisation. Les marchés de matières premières sont restés déprimés. Assurément la mauvaise récolte de sucre à Cuba, la rigueur exceptionnelle de l'hiver 1962-63 en Europe et en Amérique du Nord ont stimulé les prix agricoles et fait remonter les indices des matières premières. On doit aussi se féliciter des accords internationaux qui ont été conclus en 1962 pour le blé, le café et le sucre et auxquels, rompant avec leur réserve traditionnelle, les États-Unis ont adhéré. Quoi qu'il en soit, les pays de production primaire ont subi depuis la baisse des matières premières en 1960 et ont encore connu, en 1962, de sévères crises de change qui ont entraîné, pour nombre d'entre eux, des dévaluations de droit ou de fait. Des nations aussi évoluées que le Canada et aussi riches que le Venezuela n'ont pas plus échappé à ces difficultés monétaires que des pays financièrement plus fragiles comme l'Argentine et le Brésil.

Parmi les pays hautement industrialisés de l'ancien et du nouveau monde, l'évolution économique a été bien différente de l'un à l'autre.

Aux États-Unis, la poursuite du développement intérieur a été freinée par la crainte du déficit extérieur, de sorte qu'il n'a été possible, ni de réaliser un progrès aussi rapide qu'il avait été prévu, ni de ramener au niveau souhaité le déficit de la balance des paiements.

Pour conserver un commerce extérieur largement excédentaire et ralentir les investissements privés à l'étranger, il fallait éviter une aggravation des coûts de revient susceptible d'affaiblir la force de concurrence des marchandises américaines et d'amoinrir la rentabilité des capitaux investis dans le pays. Effectivement, pour la deuxième année consécutive, les prix et les salaires ont beaucoup moins monté aux États-Unis que dans les pays de l'Europe occidentale.

L'expansion, considérée globalement, a été satisfaisante. De 1961 à 1962, le produit national brut est passé de \$ 518,7 à \$ 553,9 milliards, en progrès de \$ 35,2 milliards ou de 6,7 %. Mais le premier trimestre de 1961 avait marqué le fond de la récession de 1960-61. En rapprochant chaque trimestre de 1962 du trimestre correspondant de l'année précédente, l'accroissement était de 8,8% au premier, de 7,5% au second, de 6,3% au troisième et de 4,6% au dernier. De son côté, l'indice de la production industrielle est resté pratiquement stationnaire durant tout le second semestre. En fin d'année, il y avait encore plus de 4 millions de chômeurs, soit 5,6% de la main d'œuvre civile, contre 6% un an plus tôt. Au total, la conjoncture américaine a plafonné en 1962 à un niveau élevé.

Ce sont les revenus privés disponibles, en hausse de \$ 19,3 milliards pour l'année, renforcés par un accroissement de \$ 5,8 milliards des crédits à la consommation, qui ont été la source principale de l'expansion.

En revanche, les investissements des entreprises en installations et en équipements ont été le facteur le moins favorable de

l'évolution économique. Bien qu'en progrès marqué sur l'année précédente, les bénéfices des sociétés n'ont pas atteint le niveau espéré.

Cette évolution des profits s'est répercutée sur les cours en bourse. La moyenne Dow Jones des valeurs industrielles, qui avait atteint un maximum de 735, le 13 décembre 1961, s'est maintenue au dessus de 700 pendant tout le premier trimestre 1962. A partir d'avril, la tendance devient franchement lourde. Le 28 mai, le lundi noir comme l'ont appelé les Américains, le Dow Jones perd 34 points en une seule séance; neuf millions de titres sont échangés. Après des fluctuations dans les deux sens dans les jours qui suivent, le Dow Jones tombe au plus bas le 26 juin à 535,7, en retrait de 200 points soit de 27 % sur le plus haut de décembre 1961. Après une reprise pendant les mois d'été, suivie d'un nouveau recul au début d'octobre dû à la crise de Cuba, le marché repart de l'avant, si bien qu'à la fin de l'année la moyenne des valeurs industrielles n'enregistre plus qu'une baisse modérée de 10,8%. Le mouvement s'est poursuivi au début de l'année 1963, de sorte que le Dow Jones a de nouveau dépassé en avril le niveau de 700, se rapprochant de son précédent record.

Comme la politique économique, la politique monétaire s'est inspirée de considérations à la fois intérieures et extérieures. Par le soutien des taux d'intérêts à court terme, le Federal Reserve Board s'est efforcé de ralentir les sorties de capitaux. Au contraire, il n'a cessé d'exercer une forte pression sur le loyer de l'argent à long terme en vue de stimuler les investissements.

Le gouvernement américain devant les résultats, jugés par lui insuffisants, de l'année 1962, a décidé d'entreprendre une politique résolue d'expansion dont la réduction des impôts

constitue le principal élément. Mais, avant même le vote des nouvelles mesures, une vigoureuse reprise économique de printemps s'est affirmée aux États-Unis.

Au Royaume-Uni, l'économie n'a pas progressé, en dépit du relâchement progressif des mesures restrictives, prises pendant l'été 1961 pour lutter contre la crise des changes. Le taux de l'escompte, déjà ramené de 7 à 6 % à l'automne 1961, fut abaissé à 5 % le 22 mars 1962, à 4 ½ le 26 avril et enfin à 4 % le 3 janvier 1963. La taxe sur l'achat des voitures et des appareils électroménagers, réduite une première fois en avril, le fut à nouveau en fin d'année. Les conditions régissant les ventes à crédit furent également largement assouplies. En dépit de ces mesures, la production intérieure brute n'a pratiquement pas varié, si l'on élimine l'influence de la hausse des prix : £ 22.179 millions en 1962 contre £ 22.225 millions en 1961, aux prix de 1958. De son côté, la production industrielle n'a progressé que d'un peu plus de 1 %. Cependant, le salaire horaire a encore monté de 4,75 % et les prix de détail de 2,5 %, taux assurément très inférieurs à ceux qui ont été enregistrés dans certains pays du continent, mais néanmoins élevés pour une économie en stagnation. En fin d'année, la situation s'est aggravée : au milieu de décembre, c'est-à-dire avant la période de grand froid, la Grande Bretagne comptait 566.000 chômeurs, soit 177.000 de plus qu'un an plus tôt.

Dans le budget de 1963, le gouvernement britannique a pris des mesures plus énergiques de relance économique, qui paraissent avoir modifié, dès maintenant, le climat psychologique des milieux d'affaires.

C'est, au contraire, essentiellement à la pénurie de main d'œuvre qu'il faut attribuer le fléchissement du taux d'expansion

dans les pays du Marché Commun. Et il a suffi, dans les derniers mois, d'une légère détente sur le marché du travail pour stimuler de nouveau la production.

Au sein du Marché Commun, la République Fédérale d'Allemagne a, sans doute, eu à surmonter les problèmes les plus complexes. La revalorisation du Deutsche Mark intervenue en 1961, la diminution du temps de travail, qui n'a pu être compensée par un accroissement des effectifs (le nombre des heures de travail a diminué de 3%), la hausse moyenne d'environ 10 % du salaire horaire, tous ces éléments ont lourdement pesé sur les coûts de production. Cet accroissement des charges a pu être en partie compensé par une forte amélioration de la productivité (la production par heure de travail a augmenté de 4 %), et par imputation sur les marges bénéficiaires, de sorte que les prix industriels n'ont monté que de 1,1 %, à l'exception de ceux de la construction qui ont progressé de 8,5 %.

Les résultats d'ensemble de l'année 1962, bien qu'en retrait sur ceux de 1961 et de 1960, n'en apparaissent pas moins très satisfaisants. Le produit national brut s'est élevé à DM. 336,8 milliards, en plus-value de 8,5 % sur celui de DM. 310,4 milliards réalisé l'année précédente. Si l'on fait abstraction de la variation des prix, le produit national brut a augmenté de 4,1 % en 1962 contre 5,5 % en 1961 et 8,8 % en 1960. De son côté, la production industrielle a progressé de 4,5 % contre 5,1 % et 11,3 %.

Le commerce extérieur s'est également développé, davantage toutefois pour les importations, qui sont passées de DM. 44,4 à DM. 49,5 milliards, que pour les exportations qui se sont élevées de DM. 51 à DM. 53 milliards. Par suite, l'excédent de la balance commerciale est revenu de DM. 6,6 à DM. 3,5 milliards.

Le taux d'expansion de l'économie italienne a subi également un certain fléchissement ; il demeure cependant le plus haut de la Communauté Européenne. Le revenu national à prix constants s'est élevé de près de 6 % contre 7,9 % en 1961 et 6,8 % en 1960 ; l'indice de la production industrielle a marqué un progrès de 8,5 %, contre 10,2 % en 1961. Le commerce extérieur s'est encore développé mais le déficit de la balance commerciale a atteint Lit. 869 milliards contre Lit. 650 milliards. Pour la première fois dans l'histoire du pays, les autorités italiennes ont eu à faire face en 1962 aux problèmes du plein emploi. L'évolution politique - dont la nationalisation de l'électricité a été, sur le plan économique, la principale manifestation - a également exercé une influence, au moins psychologique, de moindre résistance à l'inflation. Aussi les prix ont-ils enregistré une hausse sensible, 4,4 % pour les prix de gros et 6,5 % pour les prix de détail.

Alors que l'Allemagne et l'Italie, qui avaient nettement tenu la tête du Marché Commun en 1961, ont enregistré en 1962 un certain fléchissement de leurs taux d'expansion, en revanche, la Belgique, la France et les Pays-Bas, qui seront étudiés plus en détail par la suite, ont pu améliorer quelque peu les progrès de l'année précédente.

Si, depuis la mise en vigueur du Traité de Rome en 1958, les pays du Marché Commun ont poursuivi un développement économique rapide et s'ils ont constitué en 1962 une zone de prospérité, c'est certainement, au moins pour une large part, à l'institution même de la Communauté Économique Européenne qu'ils le doivent. De 1958 à 1962, la part des ventes aux autres pays du Marché Commun par rapport aux exportations totales vers l'étranger est passée, pour l'Allemagne de 27 à 34 %, pour la France de 36 à 46 %, pour l'Italie de 24 à 35 %, pour les Pays-Bas

de 41 à 49 %, pour l'Union économique belgo-luxembourgeoise de 45 à 56 %. Chaque année, et encore en 1962, chacun des pays du Marché Commun est devenu pour ses partenaires un meilleur client.

Aussi comprend-on qu'après la signature, au début de l'année 1962, d'un accord de politique agricole, malheureusement encore imprécis, les pays membres aient décidé d'accélérer la réalisation de la Communauté Économique, en procédant à un nouvel abaissement anticipé des droits de douane ; la réduction a été portée de 40 à 50 % par rapport à la date de référence de 1957.

Mais - et c'est là un fait hautement réconfortant - le Marché Commun a constitué également un remarquable stimulant pour l'un au moins des pays extérieurs : la Grande-Bretagne. De 1958 à 1962 les exportations du Royaume-Uni ont progressé au total de 15 %, mais elles ont augmenté de 48 % à destination de la Zone de Libre Échange et de 70 % vers le Marché Commun. Les ventes à l'Allemagne se sont accrues de 60 %, à la France de 90 %, à l'Italie de plus de 110 %. Cette montée en flèche des exportations vers la Communauté Européenne a été particulièrement vive au cours des deux dernières années. De 1960 à 1962, les exportations britanniques ont augmenté de 7 %, mais vers la Zone de Libre Échange elles ont monté de 20 % et vers le Marché Commun de 39 %.

Dans son ensemble, le bilan économique de l'année écoulée peut être considéré comme favorable.

La coopération instituée en 1961 entre les Banques Centrales de part et d'autre de l'Atlantique a fonctionné avec efficacité en 1962. Mais elle ne pouvait suffire à résoudre complètement

les problèmes que posent l'accumulation par les pays européens d'avoirs à court terme aux États-Unis et l'accroissement des investissements américains en Europe.

Quant aux négociations sur la demande d'adhésion du Royaume-Uni au Marché Commun, poursuivies tout au long de l'année 1962, elles ont été suspendues en février dernier, tandis que doivent prochainement s'ouvrir des discussions beaucoup plus vastes encore sur le régime des échanges commerciaux entre l'Amérique et l'Europe.

* * *

Nous allons maintenant donner, comme chaque année, quelques précisions sur la situation économique des pays où votre société possède ses principaux établissements, sans revenir toutefois sur les États-Unis dont il a déjà été question au début de ce rapport.

BELGIQUE. — L'assainissement de la situation des charbonnages, la diversification de la production industrielle, le plein emploi de la main-d'œuvre ont assuré à l'économie belge, en 1962, un taux d'expansion très satisfaisant ; cependant l'intégration progressive de l'Union Économique Belgo-Luxembourgeoise dans le Marché Commun (les ventes aux pays de la Communauté ont représenté plus de 56 % du total des exportations) a rendu ces pays moins sensibles que dans le passé aux fluctuations de la conjoncture internationale.

Stimulée par un commerce extérieur extrêmement actif, par une forte consommation des ménages et par d'importants investissements privés, la production industrielle a augmenté de plus de 6 %.

Dans l'ensemble cette progression s'est réalisée sans qu'apparaissent des tensions aussi vives que dans les pays voisins. L'indice des prix de gros n'a monté que de 1,5 %, celui des prix de détail de 1,2 %. La capacité concurrentielle des produits belges s'en est trouvée relativement améliorée. Toutefois, la masse des salaires distribués s'est accrue d'environ 7 %. Cette hausse des coûts n'a pu être entièrement compensée par l'amélioration de la productivité, de sorte que la rentabilité des capitaux investis a été quelque peu amoindrie.

L'assainissement du marché charbonnier a pu être réalisé avant même les grands froids de l'hiver 1962-1963. Une légère réduction volontaire de la production (21,1 contre 21,5 millions de tonnes) un fort accroissement de la consommation (26,3 contre 24,3 millions de tonnes) ont permis, compte tenu du mouvement du commerce extérieur, de reprendre 3 millions de tonnes sur les stocks qui se trouvaient ramenés à 1,4 million de tonnes en fin d'année, soit moins d'un mois de consommation.

La production nette d'électricité a augmenté de près de 10 % ; un progrès de 7 % a été enregistré dans l'activité des raffineries de pétrole, dont la capacité a été portée de 8,5 à 12,5 millions de tonnes.

Dans la sidérurgie, la production d'acier brut (7.228.000 tonnes) s'est sensiblement maintenue au niveau de l'année précédente, si l'on élimine l'effet des grèves de janvier 1961. Mais les conditions commerciales ont continué à se dégrader à la grande exportation et la pression de la concurrence étrangère, notamment britannique, a commencé à se faire sentir en fin d'année à l'intérieur de la C.E.C.A. Les entreprises belges ont ainsi été amenées à déposer à Luxembourg des barèmes de prix en baisse, ce qui a réduit leurs marges bénéficiaires.

Dans les autres industries et dans la construction, la situation a été dans l'ensemble satisfaisante et parfois même très bonne, en dépit d'un manque de main-d'œuvre qualifiée dans certaines branches, et dans d'autres, d'une baisse des commandes en fin d'année.

Le commerce extérieur a atteint des niveaux records tant à l'importation, en progrès de 6,9 % (FB. 225,5 milliards contre FB. 211 milliards), qu'à l'exportation où l'augmentation sur l'année précédente est de 10,2 % (FB. 216,2 milliards contre FB. 196,2 milliards) ; le pourcentage de couverture des importations par les exportations passe ainsi de 93 à 96 %.

Avec un commerce extérieur pratiquement équilibré, la balance des paiements courants a présenté un solde largement bénéficiaire qui s'est traduit par un accroissement sensible des avoirs extérieurs du pays : FB. 6,1 milliards pour les neuf premiers mois de 1962, compte non tenu des opérations en capital des pouvoirs publics.

Les rentrées de capitaux extérieurs et l'accroissement des revenus intérieurs ont provoqué un gonflement des disponibilités monétaires ou quasi-monétaires - 24 milliards pour les neuf premiers mois - qui se retrouvent principalement dans les caisses d'épargne et sous forme de dépôts à terme dans les banques.

Cette liquidité a contribué au succès de la politique de baisse des taux d'intérêt que se proposait la réforme du marché monétaire réalisée le 1^{er} janvier 1962. Le taux d'escompte a été ramené dans l'année de 4,5 % à 3,5 % par quatre diminutions successives d'un quart de point, intervenues respectivement les 18 janvier, 22 mars, 9 août et 6 décembre.

Dans ces conditions, les entreprises n'ont eu aucune difficulté à couvrir leurs besoins de financement, tant sur le marché monétaire que sur le marché financier. Les émissions d'actions et d'obligations du secteur privé ont atteint en 1962 FB. 8.320 millions alors qu'elles ne s'étaient élevées qu'à FB. 4.503 millions en 1961.

Cette aisance a également permis de poursuivre l'assainissement des finances publiques. La dette publique n'a augmenté que de FB. 10,4 milliards en 1962 contre FB. 14,1 milliards en 1961. Mais surtout, sa structure a été améliorée par la réduction de FB. 10 milliards de la dette en monnaies étrangères et la consolidation d'une partie de la dette flottante grâce au placement de trois grands emprunts d'État.

Le déficit budgétaire a été réduit. Mais cet effort d'équilibre a été accompagné de la réalisation d'une importante réforme fiscale dont certaines dispositions - particulièrement le précompte sur les revenus mobiliers - ont été accueillies avec réserve par le marché financier.

Malgré la haute conjoncture, les bourses belges n'ont connu qu'une activité réduite tout au long de l'année, et les cours n'y ont enregistré en moyenne que des fluctuations modérées.

PAYS-BAS - Au cours de 1962, l'économie néerlandaise a réussi à surmonter les difficultés qu'avaient fait naître, l'année précédente, la réévaluation du florin et la réduction de la durée du travail.

La production industrielle, dont le développement avait marqué un temps d'arrêt dans les derniers mois de 1961, a progressé de 3,8 %. Le taux d'expansion reste étroitement lié

aux disponibilités de main-d'œuvre. Une forte tension a en effet régné sur le marché de l'emploi, qui a entraîné une nouvelle hausse des salaires, de l'ordre de 5,5 %. Toutefois, une légère détente s'est fait sentir vers la fin de l'année grâce à l'immigration d'ouvriers étrangers.

Stimulée par le relèvement des salaires, la demande intérieure s'est élevée plus vite que la production. Mais le déséquilibre résultant de cette évolution a pu être assez facilement neutralisé, bien que l'indice du coût de la vie ait augmenté, en 1962, de 2,3 %.

Certes, pendant le premier trimestre, les concours bancaires à l'économie s'étaient développés de façon excessive, en dépit des mesures de restriction de crédit prises au début de l'année, ce qui amena la Nederlandsche Bank à relever, le 25 avril, le taux d'escompte de 3 ½ % à 4 %. Mais, après l'été, les tensions inflationnistes avaient disparu et les crédits bancaires avaient retrouvé un volume plus normal; aussi les réserves obligatoires des banques, qui avaient été portées jusqu'à 8 %, étaient-elles progressivement abaissées à 4 %. Enfin, le 8 janvier 1963, la Nederlandsche Bank ramenait à nouveau le taux d'escompte de 4 % à 3,5 %.

Sur le plan extérieur, l'évolution a également été satisfaisante. Les échanges commerciaux se sont développés dans l'équilibre. Les exportations sont passées de Fl. 15.712 millions à Fl. 16.596 millions, en augmentation de 6 %, cependant que les importations s'élevaient de Fl. 18.652 à Fl. 19.358 millions, soit de 4 %. Le déficit commercial a été ainsi ramené de Fl. 2.940 millions à Fl. 2.762 millions et le taux de couverture relevé de 84 à 86 %.

Grâce aux revenus des capitaux et aux prestations de service et malgré une diminution sensible des recettes de la flotte mar-

chande, la balance des paiements courants s'est soldée par un excédent de l'ordre de Fl. 500 millions, comparable à celui de 1961.

Mais, contrairement à l'an passé, les mouvements de capitaux privés ont été largement excédentaires. Toutefois, cette évolution est due essentiellement à l'augmentation de capital de Fl. 730 millions réalisée en juin par la Société Philips et dont la moitié environ a été souscrite par l'étranger. Si l'on élimine ce facteur, les achats néerlandais de titres étrangers et les ventes de titres néerlandais à l'étranger se sont sensiblement équilibrés.

Les avoirs en or et en devises ont augmenté de Fl. 6.066 millions à fin 1961 à Fl. 6.160 millions à fin 1962. La progression, cependant, aurait été plus sensible sans un remboursement anticipé de Fl. 107 millions effectué par le gouvernement néerlandais sur un emprunt contracté au Canada.

Le marché monétaire et le marché financier ont conservé une liquidité satisfaisante et n'ont pas enregistré de variations importantes des taux d'intérêt. Sur le marché financier, l'activité s'est à nouveau sensiblement ralentie. Les émissions d'obligations ont fléchi de Fl. 4.528,4 millions à Fl. 1.193,4 millions. L'Etat néerlandais n'a émis qu'un seul emprunt de Fl. 300 millions en début d'année. La Banque des Communes Néerlandaises a, de son côté, placé quatre emprunts pour un montant net global de Fl. 292,2 millions. Quant aux emprunts obligataires étrangers, ils ont été ramenés de Fl. 577 millions en 1961 à Fl. 229,6 millions en 1962. Enfin, si les émissions d'actions ont revêtu une grande ampleur - Fl. 810 millions contre Fl. 134 millions - c'est encore l'opération de Philips, déjà mentionnée, qui est la cause de cette augmentation.

La bourse d'Amsterdam a été vivement affectée par le repli des cours de la bourse de New York le 28 mai et par la crise de

Cuba au mois d'octobre. L'indice général (1953=100), qui s'établissait à 409 fin 1961, a fléchi à 321, début juin, puis à 308, au plus bas, en octobre, accusant un recul de près de 25 %. Grâce à une reprise dans les derniers mois, le niveau moyen des cours n'a enregistré pour l'année qu'une baisse de 16 % environ.

SUISSE. — En 1962, comme déjà au cours des deux années précédentes, l'expansion de l'économie suisse fut extrêmement vive. Pour la première fois dans l'histoire du pays, il a été nécessaire de procéder à une limitation des crédits bancaires, tout en maintenant en vigueur les restrictions antérieures concernant les dépôts étrangers. De nouveaux afflux de capitaux venant de l'extérieur, en juin et en décembre, ont entièrement renversé le mouvement de déflation qu'avait commencé à exercer, dans les premiers mois, le déficit croissant de la balance des paiements courants. Sur l'ensemble de l'année les prix de gros ont monté de 4,3% (5,1% pour les produits suisses, 2,9% pour les produits étrangers) et l'indice des prix à la consommation de 3,2%.

La demande intérieure pour la consommation et l'équipement a été le principal facteur d'expansion. Le chiffre d'affaires du commerce de détail, qui avait déjà augmenté de 10,4% en 1961, a encore progressé de 11% en 1962. Mais ce sont surtout les investissements qui ont atteint un niveau encore inégalé, leur financement absorbant un montant de FS. 13,5 milliards, nettement supérieur à celui de l'épargne nationale.

Parmi les investissements, la construction a fait l'objet des commandes les plus importantes tant de la part des autorités publiques que des particuliers.

Pour faire face à une activité aussi intense, l'économie suisse a continué à faire appel à l'immigration. En août 1962, l'effectif

des travailleurs étrangers s'élevait à 645.000 soit 97.000 de plus qu'un an plus tôt et 210.000 de plus qu'en août 1960.

Malgré cet apport, la pénurie de main-d'œuvre n'a pas manqué d'agir sur le niveau des salaires qui, pour l'année, ressort en hausse de 5,4%. L'amélioration de la productivité n'a certainement pas atteint un taux aussi élevé. Toutefois, compte tenu du mouvement des prix, la progression du salaire réel n'est que de l'ordre de 2%.

Le commerce extérieur a, lui aussi, subi les effets du développement de la demande intérieure. Ont principalement augmenté en effet les achats à l'étranger de produits fabriqués et de denrées alimentaires. Au total les importations, qui avaient déjà fait un bond de plus de 20% en 1961, ont encore augmenté de 11 ½% en 1962, passant de FS. 41.644 millions à FS. 42.985 millions. Quant à l'accroissement des exportations, surtout représenté par des ventes de machines aux pays de l'Europe occidentale, il n'a été que d'un peu plus de 8% (FS. 9.580 millions contre FS. 8.822 millions). Le déficit commercial, qui, de 1960 à 1961, s'était déjà élevé de FS. 1.500 à FS. 2.800 millions a atteint, en 1962, FS. 3.400 millions. On estime que le déficit de la balance des paiements courants sera de l'ordre de FS. 4.500 millions contre FS. 900 millions l'année précédente.

Ce déficit de la balance des paiements a causé une certaine faiblesse du franc suisse au début de l'année ainsi qu'une légère diminution des réserves de change. Mais la crise du dollar canadien au mois de mai et la baisse brutale de Wall Street le 28 mai ont provoqué d'importants transferts de fonds vers la Suisse. En octobre, l'affaire de Cuba entraîna un nouvel afflux de dollars.

Grâce à la coopération qui s'était établie en 1961 entre les autorités monétaires suisses et américaines, il fut possible de reprendre au marché une grande partie des fonds qu'il avait

reçus. Ce fut l'objet de multiples opérations " swap " entre la Banque de Réserve Fédérale de New York d'une part, et la Banque Nationale Suisse ou la Banque des Règlements Internationaux d'autre part. En outre, à la fin de l'année, les autorités américaines se sont procuré des francs suisses (dont une partie a servi à acheter de l'or à la Banque Nationale Suisse) en émettant des Bons du Trésor libellés en francs suisses.

Compte tenu de cette évolution complexe, les réserves d'or et de devises, qui étaient de FS. 41.920 millions le 31 décembre 1961, sont revenues à FS. 41.441 millions à la fin du mois de mai, pour remonter à FS. 42.027 millions le 14 juillet, baisser à FS. 41.394 millions fin août et terminer l'année à FS. 42.441 millions en progrès de FS. 491 millions sur la fin de l'année précédente.

L'importance des investissements s'est traduite par le volume exceptionnel des émissions réalisées pour compte suisse. Grâce à la liquidité que l'afflux de capitaux extérieurs a donnée au marché financier, celui-ci a pu répondre à la demande, mais non parfois sans un certain mal. Aussi les autorités ont-elles été amenées à restreindre les autorisations aux emprunteurs étrangers. Le placement d'obligations suisses a atteint un montant, net de conversions, de FS. 4.124 contre FS. 4.023 millions et l'émission d'actions FS. 662 contre FS. 373 millions. Au total, compte tenu des remboursements, le marché financier a fourni un apport net aux débiteurs suisses de FS. 4.539 contre FS. 4.336 millions. En revanche, le placement d'emprunts étrangers est revenu de FS. 960 millions en 1961 à FS. 633 millions en 1962.

Les bourses suisses, qui avaient bénéficié en 1961 d'une hausse exceptionnellement forte, ont été plus sévèrement touchées que d'autres marchés par les fluctuations de l'année 1962. Après avoir enregistré au plus bas, le 24 octobre, une baisse de 43 %, elles ont terminé l'année en recul de 27 %.

FRANCE — La signature des accords d'Evian le 18 mars a dominé la vie politique de la France en 1962. Mais la fin du conflit algérien a également eu de très importantes conséquences économiques et financières.

Le rapatriement en Métropole de plusieurs centaines de milliers de Français d'Algérie a constitué un facteur supplémentaire de développement de la demande intérieure. Celle-ci était déjà stimulée par un accroissement de 41 % de la masse des salaires distribués, par une augmentation des revenus agricoles, liée à la fois à la hausse des prix à la production et à la bonne récolte de 1962, et enfin par les rentrées de capitaux dues à l'excédent de la balance des comptes.

A cette forte pression de la demande, l'offre a heureusement été en mesure de répondre. La récolte, comme il vient d'être dit, a été bonne. Mais surtout une nette détente s'est produite au milieu de l'année sur le marché du travail. Si le reclassement des Français d'Algérie pose, pour beaucoup d'entre eux, des problèmes complexes, pour d'autres, au contraire, la remise au travail a pu être immédiate dans une économie en suremplei. La libération anticipée du contingent, un appel accru à la main-d'œuvre étrangère, l'arrivée des premières classes nombreuses d'après guerre à la fin de la période de scolarité obligatoire ont également contribué à cette détente. Au total les effectifs occupés, qui avaient augmenté de moins de 1 % durant l'année 1961, ont progressé de près de 2 1/2 % de janvier 1962 à janvier 1963.

Cette capacité de travail supplémentaire, jointe à l'amélioration de la productivité, a permis d'accélérer le développement de la production industrielle. Alors que, par comparaison avec

la période correspondante de l'année précédente, l'indice n'avait progressé au premier trimestre que de 6,8 % contre 7,3 %, pour les trimestres suivants, l'écart a changé de sens si bien que pour l'ensemble de l'année la production industrielle a augmenté de 6,1 % en 1962 contre 5,5 % en 1961 (1).

Ces chiffres donnent à la France la première place en Europe pour le progrès du taux d'expansion. Mais ils ne devraient, ni faire oublier que les résultats qu'ils reflètent n'ont été obtenus que par l'action concordante de causes en partie accidentelles, ni masquer l'aggravation du danger d'inflation. Si la hausse des prix de gros, freinée par la concurrence internationale, n'a été que de 2,1 % (0,9 % pour les produits industriels, 4,3 % pour les produits alimentaires), celle des prix de détail à Paris a encore été de 4,6 %. Et le taux des salaires horaires, malheureusement toujours connu de façon imprécise (2), aurait enregistré une augmentation de plus de 9 % en 1962, contre un peu moins de 8 % en 1961, et, en tout cas, nettement supérieure à celle de la production par heure de travail, qui peut être estimée à quelque 4 %.

Malgré un hiver prolongé et une sécheresse exceptionnelle à la fin de l'été, la production agricole de l'année 1962 l'a emporté en volume d'environ 9 % sur celle, à vrai dire très médiocre, de l'année 1961. Les résultats ont été bien meilleurs pour les cultures (particulièrement le blé et la vigne) que pour l'élevage qui a souffert des conditions climatiques, évolution exactement contraire à celle de l'année précédente. De sorte que, en moyenne, les prix à la production ont fortement monté en 1961 pour les produits d'origine végétale et en 1962 pour les produits d'origine

(1) Toutes les évolutions de production sont données d'après le nouvel indice de la production industrielle base 100 en 1959.

(2) La crise sociale de mars 1963 a révélé les graves inconvénients que pouvait présenter l'information insuffisante concernant les salaires.

animale. L'indice général des prix agricoles à la production a ainsi progressé de 5,6 % dans le courant de l'année 1961 et de 5,7 % dans le courant de l'année 1962.

L'approvisionnement de l'économie française en produits énergétiques n'a soulevé aucune difficulté particulière, bien que les gisements de pétrole sahariens soient passés en juillet sous le contrôle du gouvernement de l'Algérie. La production saharienne s'est élevée dans l'année de 15,7 à 20,5 millions de tonnes ; elle a permis de faire face, sans un recours accru à des importations payables en devises, à une augmentation de près de 5 % de la consommation d'énergie.

Les conditions climatiques de l'année 1962 ont permis de hâter l'assainissement du marché charbonnier. Une hydraulité défavorable a, en effet, obligé l'Électricité de France à faire plus largement appel aux centrales thermiques : 47,2 milliards de kwh sur un total de 83,1 contre 38,3 sur un total de 76,5 en 1961. Au total la consommation apparente de charbon a atteint 73 millions de tonnes, soit 2 millions de plus que l'année précédente, alors que la production s'est stabilisée à 55 millions de tonnes. En complément des importations, il a été nécessaire d'effectuer un prélèvement sur les stocks d'environ 3 millions de tonnes, ce qui les a ramenés à 9 millions de tonnes, dont 2,7 millions de produits marchands. Dès avant le début de la longue période de froid de l'hiver 1962-63, certaines qualités de charbon commençaient à manquer.

Mais, conformément à une évolution mondiale, la part du pétrole a continué à s'accroître au détriment des autres sources d'énergie. De 1961 à 1962, la consommation de produits pétroliers s'est élevée de 25,8 à près de 30 millions de tonnes, soit de 16 %. Le progrès a d'ailleurs été beaucoup plus sensible pour les fuels que pour les carburants, malgré le développement du parc auto-

mobile. Avec une capacité globale à peine augmentée, les raffineries françaises ont traité 40 millions de tonnes de pétrole brut contre 37,1 millions.

La sidérurgie, en dépit de la conjoncture défavorable qui règne sur le marché mondial de l'acier, a réussi à maintenir son activité sensiblement au niveau des deux années précédentes. La production d'acier brut s'est élevée à 17,2 millions de tonnes, contre 17,6 millions en 1961 et 17,3 millions en 1960. A la grande exportation, les prix ont continué à se dégrader. En revanche, le relèvement des prix intérieurs, qui étaient les plus bas de la CECA, a été réalisé au mois d'août avec l'accord des pouvoirs publics.

Bien qu'aucune installation nouvelle n'ait été créée en 1962, la production d'aluminium a atteint 294.000 tonnes contre 279.000 tonnes par suite du fonctionnement sur tout l'exercice des usines mises en service dans le courant de 1961. La consommation d'aluminium continue à progresser rapidement. Cependant des baisses de prix sont intervenues aux États-Unis et sur le marché international dans les derniers mois de l'année.

Dans les industries mécaniques et transformatrices des métaux, la production a augmenté de 5,5% en volume (contre 10% l'année précédente) et d'un peu plus de 10% en chiffre d'affaires (F. 31 milliards contre F. 28 milliards). La concurrence étrangère sur le marché intérieur est devenue très sévère dans certaines branches (réfrigérateurs italiens, par exemple).

L'indice de production de la construction électrique a progressé de 9,4% et les effectifs de 5,2%; le chiffre d'affaires s'est élevé de F. 12,3 à F. 13,5 milliards.

La France a largement participé à l'extraordinaire expansion de l'automobile dans le monde en 1962. La production est passée

de 1,06 à 1,34 million de voitures particulières et commerciales, dont 37% ont été exportées, et de 181.000 à 196.000 véhicules utilitaires, dont 28% ont été exportés. Les craintes qu'avait fait naître en 1961 l'accroissement rapide des importations n'ont pas été confirmées par les résultats de 1962 : les immatriculations d'automobiles étrangères neuves n'ont représenté qu'à peine 10% du total (103.000 sur 1.045.000).

L'augmentation de la production des caoutchoucs synthétiques a permis de réduire les importations tant de ces produits que de gomme naturelle.

Dans les industries chimiques le taux d'expansion reste élevé, 8,7% contre 7,6%, avec un progrès plus marqué pour la chimie organique que pour la chimie minérale. Le chiffre d'affaires de la profession s'est élevé de F. 17,5 à F. 19 milliards soit à peu près dans les mêmes proportions que la production. En effet, bien que la concurrence internationale soit restée sévère, la baisse moyenne des prix n'a pas été aussi forte qu'en 1961, une légère reprise s'étant même manifestée dans les six derniers mois.

Alors que dans presque tous les pays du monde, l'industrie de la construction a été en 1962 l'une des plus actives, dans notre pays, où les besoins sont particulièrement impérieux, la progression du secteur "bâtiment et travaux publics" est restée en retrait sur l'année précédente (5,4% contre 6,7%). Le nombre de logements terminés, 306.900, est inférieur à celui de 1961, 316.000, et le plus bas des quatre dernières années. Le nombre des logements mis en chantier serait, au contraire, en légère augmentation, 340.000 contre 329.000 en 1961. Cependant, avec des travaux pratiquement interrompus pendant les deux premiers mois de l'année 1963, il est douteux, quels que soient les efforts qui seront faits jusqu'à l'hiver prochain, que ce retard initial puisse être rattrapé. Il restera deux ans, 1964 et 1965,

pour réaliser les objectifs du Plan de 350.000 logements par an en 1963, objectifs que l'on pouvait trouver singulièrement modérés, si l'on songe à l'arrivée prochaine à l'âge adulte des générations nombreuses d'après guerre.

Curieusement, le compartiment "céramique et matériaux de construction" a enregistré un accroissement d'activité supérieur à celui du bâtiment et en large progrès sur l'année précédente (41,8% contre 5,7%). La production de ciment s'est élevée de 15,5 à 16,7 millions de tonnes soit d'un peu moins de 8%.

Favorisée par le développement de la construction automobile, la fabrication du verre plat a augmenté en tonnage de près de 12%. Pour l'ensemble de l'industrie du verre, l'expansion est de 9,4% contre 3,5%.

Dans les industries de consommation, qui auraient dû bénéficier du fort accroissement des revenus privés, les résultats de l'année 1962 apparaissent, dans l'ensemble, décevants.

Dans le groupe des textiles naturels, la stagnation a caractérisé les marchés du coton et de la laine. L'industrie du jute, très affectée en 1961 par les cours anormalement élevés de la matière première, a enregistré une nette reprise. Parmi les textiles artificiels, la production de rayonne est en léger progrès, celle de fibranne stationnaire. Seule la fabrication des fibres et des fils synthétiques poursuit une rapide expansion (+ 27,4% en tonnage).

Après des années de marasme, l'industrie des cuirs et peaux avait connu en 1961 un net regain d'activité. Mais en 1962, la progression s'est ralentie : 6,3% contre 9,9%.

L'industrie des papiers et cartons est toujours aux prises avec une forte concurrence étrangère, tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation.

Il apparaît clairement que l'accroissement des revenus privés a été consacré, moins à des dépenses de consommation courante, qu'à l'achat de services (le financement des vacances représente chaque année une part importante du budget des ménages) et surtout de biens durables.

Les immatriculations de voitures particulières neuves se sont élevées en 1962 à 912.000 contre 718.000 en 1961. Le nombre d'appareils de télévision déclarés était de 3,4 millions fin décembre 1962 contre 2,5 millions fin décembre 1961. Le volume des ventes dans l'industrie du meuble a progressé de 19%.

Le commerce extérieur de la France en 1962 a été caractérisé par le développement des échanges avec les pays étrangers et par un nouveau et important recul des exportations vers la zone franc.

Pour la deuxième année consécutive, la balance commerciale avec les pays étrangers a laissé un solde créditeur (1). Les importations sont passées de F. 26,2 à F. 28,8 et les exportations de F. 26,4 à F. 29 milliards. 46% de nos ventes ont été dirigées vers le Marché Commun qui nous a fourni 42% de nos achats.

Les exportations vers la zone franc, qui avaient baissé de plus de F. 1 milliard en 1961, ont encore reculé de F. 2 milliards en 1962. En deux ans, la diminution atteint 30% ; elle est due essentiellement à l'Algérie sur laquelle nos ventes ont fléchi de moitié. Les importations, du fait des achats accrus de pétrole, se sont maintenues au niveau de l'année précédente. Si bien qu'à l'excédent sur la zone franc, qui s'élevait encore à F. 1,8 milliard en 1961, s'est substitué un déficit de F. 0,2 milliard. A noter une

(1) La Direction des Douanes, en raison d'une modification de méthode, a fait apparaître en janvier 1962 un reliquat d'importations de 1961 qui, dans les chiffres ci-dessus, a été reporté à l'année 1961.

certaine reprise des exportations vers l'Algérie et la zone franc au 4^e trimestre 1962.

Avec un commerce extérieur excédentaire, complété par d'importantes rentrées de capitaux privés, la balance des comptes a donné un solde positif de quelque \$ 1,4 milliard. Après remboursement d'environ \$ 700 millions de la dette extérieure, dont une large partie par anticipation, les réserves de change se sont élevées de \$ 2,9 à \$ 3,6 milliards au cours de l'année 1962.

Sous l'effet principalement de l'accroissement des réserves d'or et de devises, F. 5 milliards, et du développement des crédits bancaires, F. 14 milliards, causes qui avaient déjà joué en 1961, l'extrême liquidité du marché monétaire s'est encore accentuée en 1962. La monnaie fiduciaire a augmenté de F. 5 milliards, les dépôts à vue dans les banques de F. 11 milliards, dont F. 6 milliards pour les comptes de chèques. Au total, avec les dépôts spéciaux et les dépôts à terme dans les banques et les comptes chèques postaux, les disponibilités monétaires et quasi monétaires ont progressé de plus de F. 22 milliards, soit de 18,1 %, contre 16,7 % l'année précédente. Si, à ces disponibilités monétaires et quasi monétaires, on ajoute les dépôts dans les caisses d'épargne, F. 5 milliards, et les Bons du Trésor sur formules, F. 3,5 milliards, on arrive, compte tenu de certains éléments de moindre importance, à un accroissement des liquidités de près de F. 32 milliards en 1962 s'ajoutant aux F. 27 milliards de l'année précédente.

Après avoir demandé aux banques, fin novembre 1961, de faire preuve de modération dans la distribution des crédits, le Conseil National du Crédit a relevé de 30 à 32 % le coefficient de trésorerie à partir de fin février 1962. Mais des mesures beaucoup plus strictes de limitation des crédits bancaires ont été prises en mars et en avril 1963. L'accroissement des crédits a

été limité à 12 % de fin février 1963 à fin février 1964. Le coefficient de trésorerie a été porté de 32 à 35 % (1). D'autre part, pour réduire l'afflux des capitaux étrangers, il a été interdit aux banques de servir un intérêt aux dépôts des non-résidents. Enfin, en vue de faire baisser le loyer de l'argent, il a été décidé de mettre en adjudication les Bons du Trésor offerts aux banques en souscription libre.

En dépit de l'abondance de capitaux, les émissions sur le marché financier n'ont augmenté que d'un peu plus de F. 1 milliard (F. 9,89 milliards contre F. 8,81 milliards). En 1962, l'État dont la trésorerie était à l'aise, en dépit d'un déficit supérieur à celui des années précédentes, n'est pas intervenu sur le marché. Les sociétés privées, dont certaines sont déjà fortement endettées, ont limité leur recours aux emprunts obligataires (F. 1,73 contre F. 2,04 milliards). Seuls ont été en progrès les placements d'obligations du secteur semi-public et nationalisé (F. 4 contre F. 3,29 milliards) et les émissions d'actions (F. 3,69 contre F. 3 milliards).

Si les progrès économiques et l'abondance des capitaux n'ont pas suffi à soustraire entièrement la bourse de Paris aux conséquences des violentes fluctuations de Wall Street, ils lui ont permis cependant de se comporter mieux que la plupart des grandes places internationales. On pourra trouver des précisions à cet égard dans le rapport de la Société d'Investissement de Paris et des Pays-Bas. En moyenne, les grandes valeurs de la cote, plus sensibles à la tendance internationale, terminent l'année en recul ; au contraire, les titres d'entreprises plus modestes, et dont l'audience ne s'étend pas au-delà des frontières, ont, le plus souvent, conservé une partie des progrès réalisés dans

(1) Taux porté à 36 % en mai.

les premiers mois de 1962. Mais en revanche, la tendance est devenue franchement lourde à la bourse de Paris, depuis le début de l'année en cours.

Au total, si l'année 1962 n'a pas été aussi brillante qu'on a cherché parfois à le laisser entendre (la publication du nouvel indice de la production industrielle a détruit certaines illusions), elle a certainement dépassé les prévisions. Mais l'année 1963 a commencé dans des conditions difficiles. Deux mois d'un hiver exceptionnellement rigoureux suivis, en mars, d'une grave crise sociale auront sur la production des conséquences, directes et indirectes, dont on ne peut encore mesurer l'importance. Une hausse des rémunérations dans les entreprises nationalisées et dans la fonction publique et la généralisation de la quatrième semaine de congé payé vont, à la fois, tendre à accroître la demande et à restreindre l'offre, donc à renforcer la pression inflationniste.

* * *

Dans une conjoncture économique et financière qui, comme il vient d'être exposé, a été favorable dans tous les pays d'Europe où la Banque de Paris et des Pays-Bas est installée, les résultats obtenus par notre Établissement ont marqué une nouvelle progression.

I. — SIÈGE

DÉPARTEMENT FINANCIER

Le Département Financier a contribué au succès de 25 émissions d'obligations réalisées par des établissements du secteur public ou des sociétés privées. Les 18 emprunts de socié-

tés privées que la Banque a dirigés ou auxquels elle a participé représentent 85 % du montant des émissions de ce secteur effectuées avec concours bancaire.

Votre Établissement a été chef ou co-chef de file pour 23 augmentations de capital; il a, en outre, participé à 21 augmentations de capital; l'ensemble de ces opérations représente 58 % du montant des augmentations de capital réalisées par l'intermédiaire des banques.

Il a également prêté son concours à 3 émissions d'obligations convertibles, dont 2 ont été dirigées par lui.

Nous avons procédé à l'introduction au Marché Officiel de la Bourse de Paris des actions de la Compagnie pour le Financement de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture « COFICA » et de celles des Établissements Levivier, ainsi qu'à l'introduction au Marché Officiel de la Bourse de Lille des actions de la Société d'Investissements Immobiliers du Nord « SIMNOR ».

Nous avons effectué, avec un établissement ami, l'introduction au Marché Officiel de la Bourse de Paris des actions de la Standard Oil Company (New-Jersey).

DÉPARTEMENT ÉTRANGER

Les activités du Département Etranger ont été marquées par la conclusion de contrats importants.

En Europe, et plus particulièrement dans les pays de l'Est, votre Établissement a apporté un large concours à plusieurs firmes ou groupes français. En Roumanie, un contrat d'un montant de F. 200 millions a été signé par un groupe franco-anglais

pour la fourniture d'une installation de laminage à l'usine sidérurgique de Galatz, la part réservée à l'industrie française étant d'environ F. 150 millions. Les Ateliers et Chantiers de Nantes (Bretagne-Loire) ont obtenu en Union Soviétique un marché pour la fourniture de deux dragues d'une valeur de F. 43 millions. En Hongrie, l'Omnium Technique des Transports par Pipe-Lines, en liaison avec une autre firme française, s'est vu confier un contrat de plus de F. 50 millions portant sur l'étude et la réalisation d'un réseau de collecte, d'épuration et de transport de gaz naturel.

Votre Établissement a signé un protocole financier avec la Banque Nationale de Hongrie en vue de faciliter les achats hongrois de biens d'équipement français. En outre, nous avons repris les protocoles financiers conclus antérieurement par la Banque Nationale de Pologne et la Banque Handlowy avec la Banque Franco-Polonaise.

Le Département Étranger a poursuivi les efforts de prospection et d'appui financier qu'il a toujours mis au service des exportateurs dans les pays d'Afrique et d'Asie, où la négociation de contrats importants s'avère le plus souvent longue et difficile.

En Amérique Latine, nous avons continué l'étude de plusieurs projets dont la mise en œuvre s'est trouvée toutefois retardée du fait d'une conjoncture politique et financière moins favorable.

En Argentine, dans le cadre de l'accord financier précédemment intervenu entre nous-mêmes, un autre Établissement français et le Banco Industrial de la Republica Argentina, nous avons obtenu que fussent confiées à des sociétés françaises des commandes d'équipement, notamment de machines-outils et de matériel pour l'industrie textile, pour un montant global de près de \$ 7 millions.

Au Chili, votre Établissement a pris part à la négociation et au financement de plusieurs marchés atteignant au total près de \$ 10 millions.

En Colombie, à la suite de la mission effectuée en France en juin dernier par un groupe de personnalités colombiennes, nous avons signé, au nom d'un consortium bancaire comprenant plusieurs banques françaises, un accord de financement avec le Banco de la Republica ; cet accord, d'un montant maximum de \$ 10 millions, devrait faciliter la relance des exportations de biens d'équipement français.

Nous avons participé à deux crédits consortiaux à six mois consentis, l'un à concurrence de \$ 5 millions au Banco de la Republica Oriental del Uruguay, et l'autre de \$ 5 millions au Banco de la Republica de Colombia.

DÉPARTEMENT BANCAIRE

Le développement sensible du volume des opérations traitées par le Département Bancaire témoigne du dynamisme de ce département et de son constant souci d'apporter à nos clients, grâce à des contacts confiants et permanents, les concours qu'ils attendent de notre Établissement. Cette progression intéresse particulièrement le portefeuille-effets qui a enregistré un chiffre de remises en net accroissement et l'arbitrage-change qui, par ses interventions sur les différents marchés, a confirmé la place traditionnellement importante de notre Établissement en ce domaine. Les résultats sont en nouvelle avance et le bilan présente une augmentation de l'ensemble des postes.

Le volume des dépôts à vue accuse un accroissement d'autant plus remarquable qu'il porte sur un nombre limité de comptes, parmi lesquels les comptes de chèques ne figurent que pour un

chiffre relativement modeste. Les ressources d'origine bancaire ont marqué un pourcentage d'augmentation élevé, qui traduit le résultat de nos efforts pour resserrer les liens avec nos correspondants français et étrangers. Globalement, l'ensemble des ressources du Département Bancaire était au 31 Décembre 1962 supérieur de près de 23 % au niveau atteint à la fin de l'année 1961.

Ces moyens accrus, joints à l'aisance du marché monétaire qui a caractérisé l'année 1962, nous ont permis, malgré l'incidence du coefficient de trésorerie, de répondre aux besoins de notre clientèle.

La distribution des crédits à moyen terme a marqué un accroissement sensible, du fait notamment de la mobilisation d'importantes créances nées à l'exportation, en raison de la livraison de grands ensembles achevés au cours de l'exercice.

Le développement moins rapide des crédits d'équipement industriel traduit la tendance au ralentissement des programmes d'investissement des industries de base : les utilisations ont augmenté plus rapidement que les ouvertures de crédits.

En revanche, notre concours au financement de la construction a suivi la progression des opérations engagées par les sociétés relevant du Département Immobilier et l'expansion des établissements spécialisés dans lesquels nous possédons des intérêts.

Dans le domaine du court terme, les crédits de fonds de roulement se sont développés dans la mesure où ont augmenté les chiffres d'affaires réalisés par nos clients industriels ; les crédits à l'exportation représentent une part croissante de nos opérations. Nous avons étendu sensiblement notre intervention dans le financement des ventes à tempérament.

L'augmentation de nos engagements par signature figurant hors bilan est imputable d'une part aux garanties délivrées auprès des administrations fiscales et aux cautionnements de marchés français et étrangers, d'autre part à la garantie de prêts à long terme accordés par le Crédit National.

DÉPARTEMENTS D'AFFAIRES

Nos divers Départements d'Affaires (Département Industriel, Département Immobilier, Département Mines et Transports, Département d'Outre-Mer) ont continué à apporter leur concours à de nombreuses sociétés pour résoudre les problèmes que leur pose l'évolution rapide des techniques et des marchés. Ils se sont attachés en particulier à faciliter les regroupements qu'impose la concurrence étrangère dans plusieurs secteurs. L'étude consacrée à un certain nombre de sociétés dans lesquelles nous avons des intérêts vous permettra d'apprécier la variété et l'importance des opérations réalisées.

PARTICIPATIONS

1^o Banques, Sociétés Financières, Sociétés d'Investissement

D'importantes augmentations de capital en numéraire ont été réalisées par les sociétés du groupe de la Compagnie Bancaire : celle-ci a porté son capital de F. 40 millions à F. 60 millions, l'Union Française de Banques de F. 22 millions à F. 27,5 millions, le Crédit à l'Équipement Électro-Ménager « CETELEM » de F. 22 millions à F. 30 millions, la Compagnie Française d'Épargne et de Crédit de F. 10 millions à F. 30 millions. Le bénéfice net dégagé par la Compagnie Bancaire, F. 3.969.201,49 lui a permis de distribuer un dividende de 6,78 % net.

La Compagnie pour le Financement de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture « COFICA » dont le bénéfice net s'est élevé à F 5.257.865,24 a maintenu son dividende à 7% brut sur un capital porté, par distribution d'actions gratuites, de F. 25 à F.27 millions, puis à F. 37 millions par émission en numéraire. Malgré l'introduction du titre en bourse, nous avons conservé une importante fraction de notre participation qui a été apportée pour l'essentiel à l'Omnium de Participations Financières et de Valeurs Mobilières, holding au capital de F. 9.522.500 créée avec deux autres établissements de la place.

La rentabilité des trois Banques spécialisées : Crédit Sucrier et Commercial, Banque Cotonnière et Banque des Produits Alimentaires a été légèrement supérieure à celle de 1961.

Le développement du marché monétaire a permis à la Caisse Centrale de Réescompte et à la Société Privée de Réescompte de confirmer leur position sur la place et d'obtenir des résultats très satisfaisants; ces deux sociétés ont à nouveau procédé à des incorporations de réserves.

Afin de se procurer les moyens de satisfaire les demandes croissantes de crédits à moyen et long terme pour l'équipement de l'industrie et le financement de la construction, la Compagnie Centrale de Financement a contracté en 1962 des emprunts à long terme aux États-Unis pour un montant de \$ 3,7 millions et procédé à une émission obligataire de F. 5 millions. Ses bénéfices nets ont progressé de près de 40%.

« PETROFIGAZ », Banque de crédit à long et moyen terme, a développé ses activités dans le domaine du financement du chauffage au gaz des immeubles d'habitation.

L'année 1962 a été marquée par l'expansion la plus importante que le Crédit Foncier Franco-Canadien ait connue depuis sa création. Son actif total est passé de \$ Can. 105.980.000 au 31 Décembre 1961 à \$ Can. 127.954.000 au 31 Décembre 1962 et le bénéfice a augmenté de \$ Can. 1.755.899 à \$ Can. 1.932.273. Le dividende a été porté de \$ Can. 2,75 à \$ Can. 3. La progression et les résultats de ses filiales, Francana Real Estate Ltd et Francana Oil and Gas Ltd, sont également très satisfaisants.

Les bénéfices de la Banque Nationale du Mexique sont comparables à ceux des précédents exercices et ont permis le maintien du dividende à 6 pesos.

La Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud a clos son dernier exercice avec des résultats d'exploitation du même ordre que ceux de l'année précédente, malgré la dépréciation continue de la plupart des devises sud-américaines. L'obligation d'accroître les dotations de certaines succursales et le désir du Conseil d'Administration d'augmenter les réserves de la Banque ont eu toutefois pour conséquence une réduction du dividende de 11 à 8%.

La Banque de Madagascar et des Comores, aux termes de conventions signées avec le Gouvernement français en mars et avril 1962, a renoncé au privilège d'émission sur le territoire de la République Malgache, tout en continuant d'assurer le service de l'émission dans le territoire des Comores; en contrepartie de cette renonciation anticipée, les actionnaires de la banque ont reçu de l'État français, à titre gratuit, une action pour quatre possédées. Le capital de la banque a été porté, à la fin de 1962, de F. 3.330.000 à F. 7.770.000 par incorporation de réserves.

Le solde du compte de profits et pertes de la Banque Ottomane, qui s'est élevé pour l'exercice 1962 à £ 271.230, a permis la distribution d'un dividende de 10 Sh., égal à celui de l'année précédente.

L'expansion qu'ont connue en 1962 plusieurs des sociétés auxquelles la Compagnie Générale Industrielle pour la France et l'Etranger « C. G. I. F. E. » est intéressée, a entraîné une augmentation du revenu de ses participations et amené certaines de ces sociétés à procéder à des augmentations de capital. La Compagnie a exercé l'intégralité de ses droits. Elle a, par ailleurs, commencé à effectuer des opérations en sa nouvelle qualité d'établissement financier.

L'actif net de la Société d'Investissement de Paris et des Pays-Bas était de F. 169.476.382,12 le 31 Décembre 1962, soit F. 211,80 par action. Compte tenu du disponible de 3,11 %, il comprenait 83,20 % de valeurs françaises et 13,69 % de valeurs étrangères et se répartissait ainsi par secteurs économiques : imprimeries, papiers, éditions 21,83 %, banques 14,57 %, matériel électrique et électronique 14,30 %, pétroles 10,20 %, produits chimiques 7,82 %, constructions mécaniques 6,58 %, métallurgie 4,46 %, autres secteurs 17,13 %.

L'actif net de la Société de Placements Sélectionnés en France et à l'Etranger « S. P. S. » s'élevait au 31 Décembre 1962 à F. 42.040.536,10, soit F. 280,27 par action ; 53 % de cet actif étaient représentés par des valeurs françaises, 37,1 % par des valeurs étrangères, 9,9 % par des fonds d'Etat, des obligations indexées et des sommes disponibles.

L'actif net de la Compagnie Générale d'Investissement « C. G. I. » était de F. 32.378.936,38 au 31 Décembre 1962, soit

F. 161,89 par action ; il était constitué pour 60,22 % par des valeurs françaises, 33,33 % par des valeurs étrangères et 6,45 % par du disponible.

La Société d'Investissement Chimie-Pétrole a poursuivi ses investissements plus particulièrement dans les deux secteurs d'activité de son objet social, tout en conservant des liquidités importantes.

Compte tenu du disponible et du montant restant à libérer sur titres, l'actif net de la Compagnie Belge de Participations Paribas « COBEPA » atteignait FB. 753 millions le 31 décembre 1962. La composition du portefeuille par secteurs d'activité était la suivante : électricité et gaz 39,61 %, grands magasins 19,41 %, métallurgie 34,32 %, autres secteurs 6,66 %. Sur la base de cet actif net, la valeur de la part était, fin décembre, de FB. 1.076.

Votre Établissement a participé, aux côtés du Crédit du Nord, du Comptoir National d'Escompte et de plusieurs sociétés de développement régional, à la constitution de la société Province-Investissements, créée au capital de F. 7,5 millions sur l'initiative de la Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais. Cette nouvelle société d'investissement, régie par l'Ordonnance du 2 novembre 1945, permettra d'intéresser l'épargne aux principales valeurs cotées sur les bourses de province dont elle a constitué son portefeuille.

Nous avons procédé, avec le concours du Banco Urquijo Madrid, de Lehman Brothers New-York, et de J. Henry Schroder Wagg & C^e Ltd Londres, à la création de la Corporacion Española de Financiacion Internacional SA, « CEFISA » qui a pour objet toutes opérations financières et d'investissement intéressant l'Espagne et qui se propose de contribuer en particulier

au développement industriel et commercial du pays grâce à l'apport de concours internationaux dans les domaines techniques et financiers.

Nous venons de constituer, avec le Banco Urquijo et un certain nombre de compagnies d'assurances, et en liaison avec « CEFISA », la Société Espagne-Investissement, au capital de F. 7,5 millions, dont le portefeuille sera essentiellement composé de valeurs espagnoles.

2° Sociétés de Développement

Nous avons eu fréquemment l'occasion depuis 1937 de vous signaler la part prise par notre Établissement à la création des sociétés de développement régional. Il n'a cessé de s'intéresser à leur expansion.

Ces sociétés apportent un concours toujours croissant aux entreprises de moyenne importance et ont déjà mis à leur disposition un montant global de capitaux qui à la fin de 1962 dépassait F. 750 millions.

La plupart de ces sociétés équilibrent actuellement leur exploitation et n'ont plus à faire appel à l'État pour assurer le service de leur dividende garanti. Les actions de trois d'entre elles ont été introduites sur le marché financier.

3° Sociétés immobilières

L'Auxiliaire de la Construction Immobilière « S.A.C.I. » a multiplié ses interventions de société de services et a étendu son implantation en province.

L'activité de l'Omnium Technique « O.T.H. », en progression constante, continue de se diversifier, notamment dans le domaine des constructions universitaires, hospitalières, de bureaux et

d'hôtels. L'« O.T.H. » a constitué une nouvelle filiale, l'Omnium Technique d'Études et de Coopération « O.T.H.E.C. », spécialement adaptée aux problèmes posés par l'étude et la surveillance d'opérations de moyenne ou faible importance.

L'Omnium de Construction et de Financement « O.C.E.F.I. » a ouvert sept chantiers. Les premiers logements devraient être mis en vente avant la fin de l'été selon une formule « clés en mains » avec financement partiel à long terme.

L'Union Immobilière de France a maintenant mis en location un millier d'appartements pour la plupart à Paris et dans la région parisienne. Des programmes nouveaux portant sur plus de 1.000 autres appartements, dont une partie en province, sont en cours de réalisation ou d'étude. La société, pour faire face à ce développement, a porté son capital de F. 80 millions à F. 160 millions. La mise en paiement d'un premier dividende vient d'être décidée et les actions de la société sont introduites à la Bourse de Paris.

La Société d'Investissements Immobiliers de France « SINVIM » a développé ses interventions dans des opérations immobilières.

Votre Établissement a pris une participation dans le capital de F. 1,5 million de la Société Auxiliaire de Restauration du Patrimoine Immobilier d'Intérêt National « S. A. R. P. I. », société créée sous l'égide de la Caisse Nationale des Marchés de l'État afin d'assurer la restauration et la mise en valeur du patrimoine immobilier de caractère historique, artistique ou touristique, ainsi que des sites naturels.

La Société d'Entretien, de Rénovation et de Modernisation d'Immeubles « SEREMI », créée sur notre initiative et avec notre concours, a rapidement étendu ses activités, notamment dans le domaine du ravalement d'immeubles et de monuments.

Au début de l'année 1963 a été votée une loi portant réforme de la fiscalité immobilière et prévoyant la création d'un nouveau type de sociétés, les sociétés immobilières d'investissement. Le statut de ces sociétés a été conçu en vue de favoriser les investissements immobiliers dans le domaine locatif et de permettre aux personnes physiques de s'intéresser à ces opérations. Les sociétés immobilières conventionnées bénéficieront de plein droit du régime des sociétés immobilières d'investissement.

C'est dans le cadre de cette nouvelle loi que votre Établissement a récemment constitué l'Union Générale d'Investissements Immobiliers « U. G. I. M. O. », au capital d'origine de F. 1,5 million, qui sera porté prochainement à F. 200 millions.

En outre, afin de contribuer à la solution des problèmes que pose l'urbanisation, nous avons créé au début de 1963 la Compagnie Générale de Développement Immobilier « C. O. G. E. D. I. M. » dont le capital de F. 300.000 est en cours d'augmentation à F. 40 millions.

La Banque qui participe depuis 1957 aux travaux de l'Association Générale pour l'Étude des Garages Souterrains ou en Élévation et des Parcs de Stationnement Parisiens, a contribué à la constitution, en association avec différents autres établissements financiers, de la Compagnie Générale des Garages et des Parcs de Stationnement « C. O. G. E. P. A. R. C. ». Cette compagnie a pour objet l'étude, la réalisation et l'exploitation de parcs de stationnement et garages, notamment dans la région parisienne.

Nous vous avons rendu compte, l'an dernier, des études que nous poursuivions dans le domaine de l'hôtellerie. Elles ont abouti à la transformation sur notre initiative de la Banque Franco-Polonaise en Société Financière de Gestion et d'Investissements Immobiliers et Hôtelières « SOFITEL ». Cette société se

propose de construire et d'exploiter une chaîne d'hôtels de bon confort à Paris et dans les principales villes de province. L'augmentation à F. 24 millions du capital a permis d'y associer les grandes sociétés de transport et les compagnies d'assurances qui avaient participé avec votre Établissement aux études préalables, ainsi que certains groupes nouveaux, notamment le Crédit Lyonnais, la Compagnie Bancaire, le groupe des Chargeurs Réunis, et le groupe du Grand Hôtel.

4^e Papier, Édition

La société La Rochette-Cenpa poursuit son effort d'équipement en vue d'améliorer la qualité de sa production. A cet effet, elle a procédé à la fin de 1962 à une augmentation de son capital de F. 39.687.500 à F. 52.916.650 et, au début du présent exercice, à l'émission d'un emprunt obligataire de F. 20 millions.

Le programme d'investissement des Papeteries Navarre doit leur permettre de porter à partir de 1963 leur capacité de production annuelle à 115.000 tonnes de papiers et cartons. Le chiffre d'affaires de l'exercice 1962 a atteint F. 168,9 millions contre F. 163 millions en 1961.

Les nouvelles installations de la Société Industrielle de Cellulose d'Alizay « S.I.C.A. » seront mises en service à la fin de cette année. La production qui a été de 60.000 tonnes de pâte de cellulose en 1962 devrait atteindre 70.000 tonnes pour l'exercice 1963. La capacité s'établira à 100.000 tonnes quand le programme en cours de réalisation aura été achevé.

La Librairie Hachette a procédé, en 1962, à une distribution de 585.503 actions gratuites et doublé ainsi son capital porté de F. 29.275.150 à F. 58.550.300. Son chiffre d'affaires qui est passé

de F. 620 millions à plus de F. 660 millions, témoigne de la place qu'elle occupe dans le domaine de l'édition, de la presse et de l'imprimerie.

5° Construction Électrique et Électronique

L'activité de la « C.S.F. » Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil a continué de se développer et le chiffre d'affaires consolidé de la Compagnie et de ses filiales françaises est de F. 880 millions, marquant un accroissement de 16 % par rapport à l'année précédente. L'effectif total du personnel du groupe « C.S.F. » (France et étranger) a dépassé en septembre 1962 le chiffre de 23.000 personnes, dont plus de 2.000 ingénieurs. A lui seul, le groupement des composants électroniques occupe 10.000 personnes.

Une phase importante des travaux de laboratoire entrepris par la Compagnie Française de Télévision, filiale commune de « C.S.F. » et de la Compagnie de Saint-Gobain, pour le développement du système de télévision en couleurs « Secam », vient de s'achever; des expérimentations sont en cours, qui permettront de choisir le système de télévision en couleurs à adopter pour l'Europe.

Au mois d'octobre 1962, a eu lieu l'inauguration près de Chicago des installations de la Warnecke Electron Tubes, société franco-américaine, fondée par « C.S.F. » et la Hallicrafters Co pour la fabrication de tubes hyperfréquences et spéciaux à usages scientifiques et militaires.

Le chiffre d'affaires pour 1962 de la Compagnie des Machines Bull a été supérieur à F. 340 millions, c'est-à-dire en accroissement de plus de 20% sur celui de 1961. Les commandes reçues au cours de l'exercice 1962 ont augmenté de 25 % par rapport à celles enregistrées l'année précédente. Le chiffre d'affaires à l'exportation a représenté environ 60% du chiffre d'affaires total.

L'année 1962 a été marquée par la création d'un ensemble électronique « GAMMA 30 S », spécialement adapté aux travaux de recherche scientifique. La Compagnie a préparé la sortie en 1963 d'un nouvel ensemble « GAMMA 10 » « compact » qui mettra à la portée de nombreuses entreprises des avantages présentés seulement jusqu'ici par les grands ensembles électroniques.

Les moyens de production de la Compagnie ont été accrus dans les usines existantes, notamment à Saint-Ouen, Belfort et Vendôme; en outre, les premiers ateliers de l'usine nouvelle d'Angers ont commencé à fonctionner à la fin de 1962.

Le chiffre d'affaires de la Compagnie des Compteurs a progressé d'environ 7%. Son effort de décentralisation a été marqué au printemps 1962 par l'implantation des fabrications électriques de grande série à Poitiers. La Compagnie a été également amenée à donner une plus grande extension au programme, en cours de réalisation, d'installation d'un centre électronique à Massy en Seine-et-Oise. Par la création de ce centre, la Compagnie entend perfectionner et développer ses activités dans les domaines de la mesure, du contrôle, de la régulation et de l'automatisme, et également dans certains domaines plus spécialisés tels que la trajectographie, la télévision industrielle, le traitement automatique de l'information et l'enregistrement magnétique.

En juillet 1962, la Compagnie a augmenté son capital de F. 51.723.700 à F. 68.967.600 par émission d'actions en numéraire et, en novembre, elle a procédé à une distribution d'actions gratuites portant le capital à F. 74.140.100.

6° Sidérurgie, Constructions Mécaniques, Chantiers Navals

Avec une production de 2.843.000 tonnes d'acier, l'Union Sidérurgique du Nord de la France « USINOR » demeure le premier producteur français d'acier. Les installations du nouveau

complexe de Dunkerque sont entrées progressivement en service à partir du mois d'octobre, où fut mis en route un train de laminaires à tôle forte. Le premier haut-fourneau a été mis à feu au début de l'année 1963.

La Société Bônoise de Sidérurgie a poursuivi les travaux d'aménagement et de construction sur le terrain de Duzerville ; après achèvement des études, le matériel relatif à une première tranche d'investissements a été commandé et commence à être livré.

L'activité de la Compagnie des Forges de Châtillon, Commentry et Neuves-Maisons s'est maintenue à un niveau égal à celui de l'exercice précédent. La production de tôle inoxydable a atteint, comme prévu, le stade industriel au cours de l'année 1962.

Le chiffre d'affaires des Etablissements Delattre et Frouard Réunis a marqué une nouvelle et importante progression. L'augmentation des activités techniques et commerciales, notamment à l'étranger, a permis de compenser les effets de la forte diminution des commandes d'équipement de la sidérurgie française.

La Société des Etablissements Levivier a poursuivi le développement de ses fabrications qui concernent les matériels d'équipement destinés à l'industrie sidérurgique, à l'industrie du pétrole et à l'énergie atomique. Les résultats obtenus sont en augmentation par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Compte tenu de la conjoncture générale dans le domaine des biens d'équipement, l'exploitation de la Société Fives Lille-Cail au cours de l'exercice a été satisfaisante. En effet, si le montant des commandes enregistrées a été en nette diminution, les mesures prises par la société pour comprimer ses frais généraux et améliorer sa productivité lui permettent de rémunérer normalement son capital augmenté.

Le chiffre d'affaires de la société Stein et Roubaix a été en légère augmentation. Le volume des commandes enregistrées s'est également amélioré, en dépit d'une réduction assez sensible des ordres émanant de la clientèle sidérurgique française.

Le chiffre d'affaires de la Société Anonyme Heurtey a doublé au cours des trois dernières années et dépassé pour la première fois F. 100 millions.

La Société des Ateliers et Chantiers de Nantes (Bretagne-Loire) a poursuivi ses efforts en vue de la conversion d'une partie importante de ses activités de construction navale vers les fabrications de mécanique et de chaudronnerie. Des résultats encourageants ont été obtenus. La Société Financière et Industrielle des Ateliers et Chantiers de Bretagne, qui contrôle cette société et détient en outre une part importante du capital de la société Rateau vient de reprendre le paiement d'un dividende.

7° Pétrole et Gaz

Le groupe de la Compagnie Française des Pétroles a disposé, au cours de l'exercice 1962, de 21.200.000 tonnes de pétrole brut contre 20.165.000 tonnes en 1961. Le pétrole d'Hassi Messaoud figure dans ces ressources pour environ 4.600.000 tonnes, contre 4.120.000 tonnes en 1961. Le gisement sous-marin d'Umm-Shaïf, dans le golfe Persique, au large du territoire d'Abu Dhabi, auquel la « C.F.P. » est intéressée pour un tiers, est entré en exploitation au mois de juillet. En fin d'exercice, une campagne de recherches était sur le point d'être entreprise en Australie.

La Compagnie Française de Raffinage a traité dans ses deux raffineries 11.425.000 tonnes, contre 10.560.000 tonnes en 1961.

Les deux raffineries d'Esso-Standard ont traité 3.710.000 tonnes de pétrole brut, soit 4,2 % de plus qu'en 1961. La production d'ESSOREP a représenté une part notable de ce tonnage, avec 1.673.000 tonnes (contre 1.500.000 tonnes en 1961). Les ventes de produits pétroliers en France se sont développées, comme l'année précédente, d'environ 13 % dans un marché toujours en expansion. Une troisième raffinerie, implantée dans la région marseillaise, devrait entrer en activité au cours de l'année 1963.

La Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine a vendu en 1962 près de 4,5 milliards de m³ de gaz épuré, soit 18 % de plus que l'année précédente. 730.000 tonnes de pétrole brut ont été extraites du gisement saharien d'El Agreb, exploité en association avec d'autres sociétés parmi lesquelles figure COPAREX.

COPAREX, grâce aux deux champs de pétrole saharien d'El Agreb et de la région d'Ohanet à l'exploitation desquels elle est intéressée, a disposé en 1962 de 237.000 tonnes de pétrole brut, contre 140.000 tonnes en 1961.

L'année 1962 a été marquée par la découverte du champ de pétrole de Rhourde el Baguel au Sahara, dont les possibilités apparaissent actuellement comme devant être assez considérables. 35 % des résultats obtenus sur ce gisement reviendront à la SAFREP.

Plus récemment, un gisement a été découvert sur le périmètre de Gassi-Touil, qui renferme déjà d'importantes réserves de gaz. OMNIREX participe pour 30 % à l'association titulaire du permis d'exploitation.

La Compagnie d'Exploration Pétrolière, dans ses gisements du Bassin parisien, a produit 262.000 tonnes de pétrole en 1962. Sa part de la production des gisements de la région d'Ohanet s'est élevée à 210.000 tonnes.

Usant des facilités accordées en mai 1962 aux sociétés de financement, FINAREP et GENAREP ont pris des participations dans des sociétés pétrolières étrangères. Les revenus encaissés par les deux sociétés au cours de l'année 1962 sont en augmentation.

La société GÉOPÉTROLE a développé son activité de services de façon satisfaisante.

La fusion de la Société Languedocienne de Forages Pétroliers et de la Compagnie Nouvelle de Forages Pétroliers FORENCO a donné naissance à la Société de Forages Pétroliers LANGUEDOCIENNE-FORENCO qui, possédant trente-cinq appareils de forage, est maintenant l'une des premières entreprises mondiales dans sa spécialité. Grâce aux économies de gestion que cette concentration a permis de réaliser et aux possibilités d'action accrues qu'elle lui apporte, la nouvelle société se trouve particulièrement bien placée pour supporter la contraction des marchés de la zone franc.

La Compagnie Algérienne du Méthane liquide CAMEL a entrepris en septembre 1962, la construction à Arzew de son usine de liquéfaction de méthane; les travaux sont menés à un rythme rapide. Les premières livraisons doivent intervenir au début de l'année 1964. Les exportations vers la Grande-Bretagne et la France s'élèveront annuellement à un milliard et demi de m³ de gaz.

La Banque s'est intéressée également au problème du transport de ce méthane liquide et a participé, en 1962, à la constitution de la société Gaz Marine qui construit un méthanier destiné à transporter pour Gaz de France du gaz liquide entre Arzew et Le Havre. La mise en service de cette unité est prévue pour la fin de 1964.

L'Omnium Technique des Transports par Pipe-Lines « O.T.P. », en association avec le bureau d'engineering américain Bechtel, a assuré l'achèvement du premier programme du pipeline Lavera-Karlsruhe pour le compte de la Société du Pipe-Line Sud-Européen ; l'association a été chargée en outre de l'étude de diverses extensions de cet ouvrage, dont le débit doit croître plus vite qu'il n'était initialement prévu.

8° Industries Chimiques

AQUITAINÉCHIMIE, qui a atteint le stade de la production industrielle, a fabriqué en 1962 68.000 tonnes d'ammoniac et près de 20.000 tonnes d'acétylène.

MÉTHANOLACQ a produit, à partir des gaz résiduaux fournis par AQUITAINÉCHIMIE, 36.000 tonnes de méthanol, soit 35 % de plus que l'année précédente. MÉTHANOLACQ est maintenant un des principaux producteurs français de méthanol et ses ventes couvrent près de 40 % du marché national.

AZOLACQ a transformé l'ammoniac fourni par AQUITAINÉCHIMIE en ammonitrates à haute teneur et en urée. Elle figure parmi les quatre principaux producteurs français d'urée. ACÉTALACQ a produit 24.000 tonnes d'acétaldéhyde et VINYLACQ 10.000 tonnes de chlorure de vinyle.

Les résultats de PIERREFITTE Société Générale d'Engrais et Produits Chimiques lui permettront d'augmenter le montant des répartitions à ses actionnaires. La société portera progressivement la production d'ammoniac de 240 tonnes/jour à 360 tonnes/jour. Une partie de cet ammoniac supplémentaire doit alimenter l'usine de la société PIERREFITTE-BASSENS Société d'Engrais et de Produits Chimiques. Cette société, dont le capital

atteindra F. 20 millions, a été constituée pour produire, dans une usine à construire près de Bordeaux, des engrais complexes dont les besoins en France sont croissants.

En vue d'étendre la gamme de ses fabrications au domaine de la chimie organique, PIERREFITTE a pris une participation importante dans la Société Reichhold Beckacite spécialisée dans la fabrication des résines synthétiques, de l'anhydride phtalique et de l'anhydride maléique.

Nous avons acquis une part dans le capital des sociétés Reichhold Beckacite et Pierrefitte-Bassens.

La Société Polymer Corporation S.A.F., qui a construit près de Strasbourg une usine de caoutchouc synthétique à usages spéciaux, a, conformément aux prévisions, commencé ses fabrications au cours du quatrième trimestre 1962. L'année 1963 sera la véritable année de démarrage de la production et des ventes de cette société.

Notre Etablissement a pris des intérêts dans l'Ancienne Compagnie Richer - Lantz et C^{ie} dont l'activité industrielle s'exerce dans le domaine des engrais et qui possède, en outre, un important patrimoine foncier dans la région parisienne.

La Société Norvégienne de l'Azote et de Forces Hydro-Électriques poursuit son programme d'extension dans ses divers domaines de fabrication. En vue de s'assurer de nouvelles sources d'énergie, elle a conclu avec l'État norvégien un accord pour l'aménagement en commun d'un nouveau complexe hydro-électrique dans l'ouest de la Norvège, qui lui permettra de bénéficier progressivement d'une puissance moyenne supplémentaire de 125.000 kw, venant s'ajouter aux 595.000 kw dont elle dispose déjà. La société utilisera cette énergie dans un nouveau centre industriel qu'elle se propose de construire dans la même région.

Pour l'exercice 1961-1962, le montant des investissements de la société s'est élevé à 163,7 millions de couronnes contre 70 millions environ en 1960-1961. Le dividende distribué a été maintenu à 9 %.

9° Divers

Avec le concours d'importantes compagnies d'assurances, du Groupement des Industries Sidérurgiques et du Groupement des Industries de la Construction Électrique, votre Établissement a fondé la Compagnie Européenne d'Équipement, au capital de F. 10 millions. Cette société a pour objet de rendre possible l'utilisation permanente, par des industriels, des commerçants ou des administrations publiques et collectivités locales, de biens d'équipement (matériels fixes ou mobiles, machines, véhicules et même locaux industriels) grâce à des formules de location assortie d'un bail, formules analogues à celles qui, aux États-Unis, se sont considérablement développées sous le nom de « leasing ».

La Société d'Économie et de Mathématique Appliquées « S. E. M. A. » et les sociétés de son groupe, « O.T.A.D. », dans le domaine de l'organisation et « INTERFORM » dans celui de la formation de personnel, ont accru chacune leur chiffre d'affaires d'environ 20 % par rapport à l'exercice 1961.

La « S.E.M.A. » a créé la Société d'Informatique Appliquée « S. I. A. » qui mettra à la disposition de la clientèle des ensembles électroniques puissants de calcul et de traitement automatique des informations, ainsi que des équipes de spécialistes de la programmation et de l'emploi de ces matériels modernes.

La « S. E. M. A. » forme actuellement, avec ses filiales belge « SOBEMAP », italienne « SOMEA », allemande « DIVO » et bri-

taniques « SIGMA » et « MARTECH » un groupe international « METRA » comptant environ 420 personnes dont 200 ingénieurs.

La Société « INDATOM » a remis au Commissariat à l'Énergie Atomique l'avant projet de centrale nucléaire à eau lourde EL 4. Elle a été désignée par le Commissariat comme architecte industriel pour la construction de cette centrale de type nouveau que réalise Électricité de France à Brindilis. Électricité de France a passé d'autre part avec « INDATOM » un contrat pour l'étude et la fourniture du matériel complet de manutention des éléments combustibles de la centrale « E.D.F. 2 » de Chinon.

La pile piscine « Siloé » de Grenoble pour laquelle « INDATOM » avait joué le rôle d'architecte industriel a été terminée au cours de l'année 1962.

Poursuivant avec succès ses efforts de développement à l'étranger, tout en demeurant sur les marchés français et algérien la plus importante société de sa spécialité, la Compagnie Générale de Géophysique a étendu son champ d'activité à de nouveaux pays ; elle est parvenue ainsi à maintenir à un niveau élevé le volume de ses recettes.

L'Union Navale a mis en service deux nouveaux minéraliers-charbonniers gros porteurs, l'Halongia (15.500 Tdw) et l'Amphiopé (26.900 Tdw), portant ainsi à neuf unités sa flotte au 31 décembre 1962. Celle-ci a transporté en 1962 740.000 tonnes de charbon en provenance d'Amérique du Nord, d'Amérique du Sud et du Vietnam et 500.000 tonnes de minerais et pondéreux divers. Dans les prochains mois, l'Union Navale disposera des deux dernières unités que prévoyait son programme, le Gravisia (18.000 Tdw) et le Carolia (13.000 Tdw). D'autre part, l'Union Navale a décidé d'assurer directement à partir du début de cette année l'exploitation de quelques-uns de ses navires dont

la gestion était jusqu'à présent confiée à différents armateurs ; ceci marque une étape importante dans l'évolution et le développement de la société.

Sur l'initiative de votre Établissement et à la suite d'études effectuées en commun avec le Printemps, a été constituée, sous la dénomination « Au Printemps Nation », une première société qui exploitera Cours de Vincennes un magasin utilisant les formes de vente les plus modernes. Ce nouveau magasin, dont l'ouverture est prévue pour le premier semestre 1964, sera desservi par un vaste parking et permettra d'atteindre une clientèle à laquelle son éloignement et les encombrements du centre de Paris rendaient difficile l'accès du Printemps.

La Banque a acquis une participation dans le capital de la société Prénatal qui occupe la première place dans le domaine où elle s'est spécialisée et vient d'étendre encore son champ d'activité par la création de Prébac.

Nous avons pris un intérêt dans la Compagnie Française du Monoservice, l'un des plus importants fabricants français de récipients en carton imperméabilisé destinés aux industries alimentaires.

Sur l'initiative de votre Établissement a été constitué le Groupement des Industries Agricoles, Alimentaires et de Grande Consommation « G. I. A. C. » dont l'objet est de faciliter le financement des entreprises productrices de biens de grande consommation. Ce groupement vient d'émettre son premier emprunt.

La Société Algérienne de Développement et d'Expansion « SOCALDEX » a passé avec l'État une convention lui reconnaissant le statut de société financière pour le développement économique outre-mer et lui confirmant la garantie de dividende dont

elle bénéficiait précédemment au titre de société algérienne de développement. Les entreprises industrielles en Algérie auxquelles « SOCALDEX » a apporté son concours ont pu, dans l'ensemble, continuer jusqu'ici de fonctionner, malgré des conditions parfois difficiles.

10° Outre-Mer

Au Maroc, les sociétés dans lesquelles nous avons des intérêts ont travaillé normalement dans un climat de stabilité.

L'Omnium Nord Africain a continué à diversifier ses activités et a pu ainsi obtenir des résultats comparables à ceux de l'exercice précédent, malgré les difficultés persistantes du marché des minerais et l'arrêt de l'exploitation de la mine de manganèse de Tiouine, dont le gisement est épuisé. Les résultats de la Compagnie Générale du Maroc ont été sensiblement égaux à ceux de l'année dernière.

Le gouvernement marocain a manifesté le désir de procéder, par anticipation, à la reprise des concessions attribuées à l'Énergie Électrique du Maroc et aux Chemins de Fer du Maroc. Les négociations engagées à cet effet ont abouti, le 30 avril 1963, à un accord qui prévoit le transfert des actifs des concessions, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1963, moyennant la prise en charge par l'État marocain de la totalité des passifs, et l'indemnisation équitable des sociétés.

Parmi les sociétés auxquelles nous apportons notre collaboration dans les pays d'Outre-Mer d'expression française, nous signalerons le développement satisfaisant de la Compagnie Générale de Participations et d'Entreprises qui, avec l'appui et le concours de la République de Côte d'Ivoire, a participé à l'augmentation de capital d'une de ses importantes filiales établie dans cet État.

Dans le courant du second semestre, le gisement de manganèse de Franceville, au Gabon, a commencé à être exploité par la Compagnie Minière de l'Ogooué « COMILOG ». A la fin de l'année, près de 100.000 tonnes de minerai à haute teneur avaient été embarquées au port de Pointe-Noire.

Les travaux entrepris depuis plusieurs années par la Société des Mines de Fer de Mékambo, également au Gabon, ont confirmé l'existence de réserves s'élevant à plus de 800 millions de tonnes d'un minerai d'une teneur élevée. La République Gabonaise a obtenu du Fonds Spécial des Nations-Unies une aide financière qui sera consacrée à l'étude du transport du minerai au port d'embarquement.

Les entreprises dans lesquelles la Compagnie Financière pour l'Outre-Mer « COFIMER » a pris des participations depuis sa création en 1957 sont, pour leur plus grand nombre, en exploitation et plusieurs d'entre elles ont atteint le stade de la rentabilité.

II. — PARIBAS CORPORATION

Paribas Corporation a continué à étendre ses activités et à accroître le volume de ses opérations sur les marchés financiers. Elle a donné sa garantie à 36 opérations de placement portant sur des titres de sociétés américaines, entre autres American Telephone & Telegraph Co., Ford Motor Co., New England Telephone & Telegraph Co., The Ohio Oil Co., International Telephone & Telegraph Co., The Western Union Telegraph Co. Elle a, d'autre part, participé à une soixantaine de syndicats constitués en vue de l'émission d'obligations de municipalités américaines et d'entités gouvernementales américaines ou étrangères, dont Government of New Zealand, European Coal and

Steel Community, The Japan Development Bank, Nippon Telegraph and Telephone Public Corp., South European Pipeline Co., State of California, State of New York, City of New York, City of Chicago, Massachusetts Turnpike Authority, Florida State Turnpike Authority. Le montant total des émissions de valeurs mobilières garanties par elle et au placement desquelles elle a contribué tant aux États-Unis qu'en Europe depuis sa fondation à l'automne 1960 atteint plus de \$ 200 millions. Paribas Corporation a également négocié, auprès d'institutions américaines, des prêts à moyen et long terme en faveur de sociétés françaises et canadienne. Elle a d'autre part mis les services de son département industriel à la disposition de sociétés françaises et américaines désireuses de renforcer leur coopération, notamment par des associations ou des échanges de licences.

Pour le premier exercice (1960-61), les bénéfices de Paribas Corporation ont été supérieurs à \$ 100.000 et pour le deuxième exercice (1961-62) ils ont atteint près de \$ 250.000. Ces bénéfices ont été reportés à nouveau.

III. — SUCCURSALES

La Succursale de Marseille a enregistré une certaine progression dans le volume de ses opérations. Toutefois, en raison d'une très vive concurrence locale, cet accroissement d'activité n'a pu se refléter dans ses résultats.

Les événements politiques survenus en Algérie n'ont pas manqué d'avoir de sérieuses répercussions sur la Succursale d'Alger qui a vu le retrait de près de la moitié de ses dépôts; le volume des opérations a été en nette régression.

L'activité de la Succursale de Casablanca a été marquée par une grande stabilité.

La Succursale de Bruxelles a connu une nouvelle expansion qui s'est traduite notamment par l'installation d'un bureau à Gand et par la fondation d'une filiale au capital de FB. 25 millions, la Banque de Financement, spécialisée dans le financement des ventes à tempérament. Avec de nombreux établissements financiers et des sociétés belges, elle a participé à la création de la Société Nationale d'Investissement au capital de FB. 2 milliards, fondée sur l'initiative de l'État, en vue de favoriser, par des prises de participations temporaires, la constitution ou l'extension d'entreprises industrielles et commerciales.

Elle a donné son concours à douze émissions d'obligations et aux augmentations de capital de quatre sociétés ; elle a dirigé elle-même les opérations d'augmentation de capital de trois autres sociétés.

La Succursale d'Amsterdam et le Bureau de Rotterdam ont continué à donner à leur activité un développement que traduisent leurs résultats d'ensemble. La Succursale a participé, avec d'autres établissements, au placement des emprunts émis par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et par les Antilles Néerlandaises.

Encore que des dispositions restrictives aient été prises par les autorités monétaires suisses en vue de diminuer l'afflux des capitaux étrangers et de limiter les crédits à l'économie, la Succursale de Genève a vu se développer le volume de ses opérations bancaires.

Les opérations financières ont atteint un niveau satisfaisant, bien que l'évolution du marché des valeurs mobilières ait été peu favorable. La Succursale a contribué au placement de

quinze emprunts émis par des organismes et sociétés suisses et apporté son concours au placement de quatorze emprunts étrangers.

IV. — RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Le bilan qui est soumis à votre approbation avec un total de F. 3.417.072.260,71 se trouve en augmentation sur le précédent d'un montant de F. 416.174.261,45.

La présentation de ce bilan, comme celle du Compte de Profits et Pertes, a subi cette année une modification : les comptes de notre Succursale d'Alger, précédemment groupés avec ceux de la France Métropolitaine, sont portés maintenant sous la rubrique des Succursales à l'Étranger.

Les dépôts de la clientèle sont en progression. Cette année encore cette augmentation est surtout sensible dans les comptes de la Métropole.

Parmi les comptes d'actif il y a lieu de remarquer le « Portefeuille-Effets » qui figure cette année pour F. 1.840.464.534,12 contre F. 1.656.872.058,38 au bilan précédent et le « Portefeuille-Titres » qui est porté pour F. 207.886.075,15 en augmentation de F. 11.231.230,94.

Les profits bruts de la France Métropolitaine seule atteignent, après amortissements et provisions, un montant de F. 89.092.838,06 alors que l'année précédente ces profits bruts auxquels étaient joints ceux de notre Succursale d'Alger s'élevaient à F. 85.793.239,56. Le bénéfice net des succursales à l'étranger, y compris les résultats nets de la Succursale d'Alger, figure pour F. 6.143.206,08.

Le bénéfice net de l'exercice, d'un montant de F. 21.098.903,48, nous permet de vous proposer la distribution d'un dividende net de F. 12 par action de F. 100 nominal.

La répartition serait la suivante :

— 5 % à la Réserve légale	F. 1.054.945,17
— Intérêt statutaire 5 %	F. 6.000.600,00
— Conseil d'Administration	F. 985.282,26
— Dividende complémentaire	F. 12.229.640,42

* *

A la suite d'études effectuées en 1962 la Banque a commandé à la Compagnie des Machines Bull un ensemble électronique de gestion « GAMMA 30 » destiné à remplacer progressivement les équipements classiques qu'elle utilise depuis de nombreuses années. Cet ensemble entrera incessamment en service. Sa vitesse de travail et sa grande capacité de stockage d'informations, grâce à l'utilisation de rubans magnétiques, permettront d'absorber plus aisément l'augmentation du volume des opérations.

Nous sommes certains d'être vos interprètes en adressant à la Direction, aux Cadres et au Personnel tout entier, nos remerciements et nos félicitations pour l'ardeur, le dévouement et la compétence avec lesquels ils concourent à l'accroissement de l'activité de votre Établissement et contribuent à sa prospérité. Nous tenons à exprimer tout particulièrement notre reconnaissance à la Direction et au Personnel de la Succursale d'Alger qui, pas un instant, n'ont cessé d'assurer les tâches qui leur étaient confiées dans des conditions toujours difficiles et souvent périlleuses.

Nos rapports avec le Comité d'Entreprise se sont poursuivis dans le même climat de collaboration confiante, que nous sommes heureux de souligner. Nous avons pu mettre cette année encore un certain nombre de logements à la disposition de notre personnel et de nouvelles modalités de prêts viennent d'être définies pour favoriser davantage l'accession à la propriété.

Désireux de reconnaître les éminents services que rend à la Banque Monsieur Louis BRICARD, précédemment Directeur, le Conseil, au début de cette année, a décidé de lui conférer le titre de Directeur Général-Adjoint.

Messieurs Calixte KEIRSMACKERS et Léon ROCHTUS ont été nommés Fondés de Pouvoirs de la Succursale de Bruxelles et Monsieur Jean-Jacques MICHEL Fondé de Pouvoirs de la Succursale de Genève.

Nous avons le regret de vous faire part du décès survenu le 8 juin 1962 de Monsieur OLYSLAGER qui depuis 1954 apportait un concours apprécié au Comité Consultatif de notre Succursale d'Amsterdam. Nous sommes certains d'être vos interprètes en adressant à sa famille nos plus vives condoléances.

Nous sommes reconnaissants à Messieurs Jan BOSMAN, Directeur de la N.V. Vereenigde Touwfabrieken et Jules JONCKHEER, Président Directeur de la Stoomvaart Maatschappij "Nederland", d'avoir bien voulu accepter de faire bénéficier ce même Comité de leur expérience et de leur connaissance des marchés néerlandais.

Il nous est particulièrement agréable de vous annoncer que Monsieur Jean Van HOUTTE a repris au Comité Consultatif de la Succursale de Bruxelles le poste que sa nomination aux fonctions

de Ministre des Finances de Belgique, en 1958, l'avait obligé à abandonner. Vous partagerez notre satisfaction de voir se renouer une collaboration à laquelle donnent tant de prix son autorité et son exceptionnelle compétence.

Nous avons appelé aux fonctions d'Administrateur, pour occuper le siège laissé vacant par le décès de Monsieur François CHARLES-ROUX, Monsieur Pierre BERCOT, Président Directeur Général de la Société André CITROËN. Nous n'avons pas besoin de vous dire toute la valeur d'un semblable concours et nous le remercions de votre part de bien vouloir nous l'apporter.

Vous avez à pourvoir à la nomination de deux Administrateurs dont les mandats sont arrivés à expiration. Messieurs Henri DERoy et Pierre DAVID-WEILL sont rééligibles, nous vous proposons de les réélire pour six ans.

Après lecture des rapports de Messieurs les Commissaires aux Comptes, nous vous soumettrons les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans la salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport concernant l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 1962.

Le bilan qui vous est présenté se totalise par F 3.417.072.260,71 contre F 3.000.897.999,26 pour le bilan au 31 décembre 1961 : il appelle les commentaires ci-après :

A C T I F

Les quatre premiers chapitres de l'actif sont inscrits pour les montants suivants :

— Caisse, Trésor public, Banque d'Émission	F	22.792.292,37
— Banques et Correspondants	F	448.948.614,27
— Portefeuille-Effets	F	1.840.464.534,12
— Coupons	F	9.882.387,79
formant un total de	F	<u>2.322.087.828,55</u>
qui représente les disponibilités de la Banque, exception faite des Effets non réescomptables d'un montant de	F	273.192.257,17

Les quatre chapitres ci-dessus présentent par rapport au 31 décembre 1961 une augmentation de F 190.000.000 en chiffres arrondis qui porte principalement sur le *Portefeuille-Effets*.

— Les <i>Comptes-Courants</i> d'un total de .. F	267.610.379,86
sont en augmentation de F 57.600.000.	
— Les <i>Avances garanties</i> de	F 73.906.254,87
sont en augmentation de F 18.800.000.	
— Les <i>Avances et Débiteurs divers</i> d'un total de	F 328.458.488,12
accusent une augmentation de F 96.000.000.	
— Les <i>Débiteurs par acceptation</i> qui figurent pour	F 198.437.317,49
sont en augmentation de F 38.800.000.	
— Les <i>Titres en portefeuille</i> sont inscrits pour	F 207.886.075,15
en augmentation de F 11.000.000.	
— Les <i>Comptes d'ordre et divers</i> de.... F	17.523.127,50
accusent une progression de F 3.500.000.	
— Les <i>Immeubles et le Mobilier</i> sont inscrits pour	F 1.162.789,17
en diminution de F 61.000 représentant les amortissements de l'exercice.	

P A S S I F

— Les <i>Comptes de chèques</i> de	F 262.513.390,76
sont en augmentation de F 56.200.000.	
— Les <i>Comptes-courants</i> qui s'élèvent à F	1.054.953.628,91
marquent une progression de F 110.000.000.	
— Les <i>Banques et Correspondants</i> de	F 465.137.599,84
sont en augmentation de F 90.500.000.	
— Les <i>Comptes exigibles après encaissement</i> d'un montant de	F 122.569.222,09
sont en diminution de F 2.000.000.	
— Les <i>Créditeurs divers</i> sont en augmentation de F	78.000.000, et s'inscrivent à..... F 446.348.478,01
— Les <i>Acceptations à payer</i> de	F 198.437.317,49
sont en augmentation de F 38.800.000.	
— Les <i>Dividendes restant à payer</i> de	F 704.788,31
sont en diminution de F 446.000.	
— Les <i>Bons et Comptes à échéance fixe</i> s'élèvent à	F 453.840.324,21
en augmentation de F 33.000.000.	
— Les <i>Comptes d'ordre et divers</i> marquent une augmentation de F 9.800.000, ce qui en a porté le montant à	F 112.838.630,71
— Les <i>Réserves</i> se totalisent à	F 156.925.147,66
contre F 155.918.045,30 à la fin de l'exercice précédent.	
— Le <i>Capital social</i> est sans changement à F	120.012.000,00
— Le <i>Report à nouveau</i> est de	F 1.692.829,24
contre F 1.088.700,93.	

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Le bénéfice de l'exercice 1962 ressort à F 21.098.903,48 contre F 20.133.784,07 pour l'exercice précédent.

Le bénéfice sus-indiqué de F 21.098.903,48 s'analyse comme il suit :

<i>Recettes et Produits de l'exercice :</i>	
— Emissions, Placements et Portefeuille Titres	F 25.148.884,47
contre F 23.937.203,53.	
— Escompte, Intérêts, Commissions et Divers	F 63.943.953,59
contre F 61.856.036,03.	
— Bénéfice net des Succursales à l'Etranger	F 6.143.206,08
contre F 5.427.486,07.	
Total	F 95.236.044,14
contre F 91.220.725,63.	
— De leur côté, l'ensemble des charges s'élève à	F 74.137.140,66
contre F 71.086.941,56.	
Les deux postes les plus importants compris dans les charges sont les suivants :	
— Impôts et Contributions	F 22.002.430,06
— Dépenses de Personnel	F 38.167.152,13
Différence représentant le Bénéfice de l'exercice 1962	F <u>21.098.903,48</u>

Ainsi qu'il est indiqué dans le rapport du Conseil d'Administration, les comptes de la Succursale d'Alger, précédemment regroupés avec ceux de la France métropolitaine, figurent cette année parmi les Succursales à l'étranger tant au bilan qu'au compte de Profits et Pertes.

Nous n'avons pas de remarque à formuler sur les indications d'ordre comptable contenues dans le rapport du Conseil d'Administration.

En conclusion de notre examen, nous vous proposons d'approuver le bilan qui vous est présenté.

Paris, le 3 mai 1963.

Les Commissaires aux Comptes :

Signé : Carlos MULQUIN

Henri LÉON

Philippe SIMON

Commissaires agréés par la
Cour d'Appel de Paris.

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES

sur les opérations prévues
à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867

MESSIEURS,

Pour nous conformer aux prescriptions de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, nous vous informons que, à notre connaissance, la société n'a conclu au cours de l'exercice 1962 aucune convention de la nature de celles visées par ledit article.

Paris, le 3 mai 1963.

Les Commissaires aux Comptes :

Signé : Carlos MULQUIN

Henri LÉON

Philippe SIMON

Commissaires agréés par la

Cour d'Appel de Paris.

COMPTES

de l'Exercice 1962

BILAN GÉNÉRAL AU 31 DÉCEMBRE 1962

ACTIF

FRANCE MÉTROPOLITAINE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER		
4.832.713,24	17.959.579,13	Caisse, Trésor Public, Banques d'Emission	F 22.792.292,37
338.069.208,51	110.879.405,76	Banques et Correspondants	» 448.948.614,27
1.389.379.230,86	451.085.303,26	Portefeuille-Effets	» 1.840.464.534,12
8.510.075,80	1.372.311,99	Coupons	» 9.882.387,79
144.578.191,92	123.032.187,94	Comptes courants	» 267.610.379,86
1.899.592,92	72.006.661,95	Avances garanties	» 73.906.254,87
298.495.969,05	29.962.519,07	Avances et Débiteurs divers	» 328.458.488,12
74.714.724,88	123.722.592,61	Débiteurs par acceptations	» 198.437.317,49
192.611.919,65	15.274.155,50	Titres	» 207.886.075,15
7.087.511,10	10.435.616,40	Comptes d'ordre et divers	» 17.523.127,50
333.173,12	829.616,05	Immeubles et mobilier	» 1.162.789,17
2.460.512.311,05	956.559.949,66		F 3.417.072.260,71

PASSIF

		FRANCE MÉTROPOLITAINE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER
Comptes de chèques	F 262.513.390,76	162.860.074,57	99.653.316,19
Comptes courants	» 1.054.953.628,91	767.896.686,53	287.056.942,38
Banques et Correspondants	» 465.137.599,84	348.882.199,36	116.255.400,48
Comptes exigibles après encaissement...	» 122.569.222,09	76.959.709,96	45.609.512,13
Créditeurs divers	» 446.348.478,01	394.748.186,14	51.600.291,87
Acceptations à payer	» 198.437.317,49	74.714.724,88	123.722.592,61
Dividendes restant à payer	» 704.788,31	704.788,31	—
Bons et Comptes à échéance fixe	» 453.840.324,21	257.420.989,26	196.419.334,95
Comptes d'ordre et divers	» 112.838.630,71	72.619.450,09	40.219.180,62
Réserves	» 156.925.147,66	154.088.397,23	2.836.750,43
Capital	» 120.012.000,00	120.012.000,00	—
Report à nouveau	» 1.692.829,24	1.692.829,24	—
Profits et Pertes, exercice 1962	» 21.098.903,48	14.955.697,40	6.143.206,08
	F 3.417.072.260,71	2.447.555.732,97	969.516.527,74

HORS BILAN

		FRANCE MÉTROPOLITAINE	SUCCURSALES A L'ÉTRANGER
Engagements par cautions et avals	F 778.518.730,08	588.853.930,51	189.664.799,57
Effets escomptés circulant sous notre endos	» 906.386.359,12	647.967.747,00	258.418.612,12
Ouvertures de crédits confirmés	» 385.463.361,61	310.523.657,39	74.939.704,22

COMPTE DE PROFITS ET PERTES (EXERCICE 1962)

DÉBIT

CRÉDIT

	I				
Impôts et contributions		F.	22.002.430,06	Émissions, Placements et Portefeuille-Titres	F. 25.148.884,47
	II			Escompte, Intérêts, Commissions et Divers	63.943.953,59
Dépenses de Personnel			38.167.152,13	Bénéfice net des Succursales à l'Étranger	6.143.206,08
	III				
Retraites			4.347.788,80		
	IV				
Frais de bureau, dépenses d'entretien, de mobilier et de matériel, amortissement des immeubles			6.555.132,76		
	V				
Frais de voyages, déplacements, publicité, assurances, timbres et ports, télégrammes, etc			2.942.636,91		
	VI				
<small>Décisions de l'Assemblée Générale du 18 Mai 1961</small>					
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence.			80.000,00		
Indemnité allouée à MM. les Censeurs			36.000,00		
<small>Décision de l'Assemblée Générale du 17 Mai 1962</small>					
Indemnité allouée à MM. les Commissaires			6.000,00		
			74.137.140,66		
Solde formant le bénéfice net mentionné au bilan général			21.098.903,48		
		F.	95.236.044,14		F. 95.236.044,14

RÉPARTITION conformément à l'article 41 des Statuts

Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général	F 21.098.903,48
— 5 % à la Réserve légale.....	F 1.054.945,17
— Intérêt statutaire de 5 %, soit :	
F 5,00 par action de F 100 nominal	F 6.000.600,00
Reste.....	F 14.043.358,31
à répartir comme suit :	
— aux Actionnaires :	
F 10,190 par action de F 100 nominal	F 12.229.640,42
Soit au total :	
F 15,190 correspondant à Net F 12	
par action de F 100 nominal,	
— au Conseil d'Administration :	
— 10 % sur F 9.852.822,68 ⁽¹⁾	F 985.282,26
Solde à reporter	F 828.435,63

(1) Disponible après affectation à la Réserve légale et versement de l'intérêt statutaire..... F 14.043.358,31
dont il y a lieu de déduire :

- 5 % sur F 67.942.000,00 de primes d'émission.....	F 3.362.100,00
- report de l'exercice	F 828.435,63
	<u>F 4.190.535,63</u>
	F 9.852.822,68

RÉSOLUTIONS
VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du 30 mai 1963

Première Résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires, approuve les comptes de l'exercice 1962 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Elle fixe pour cet exercice à F 15,190 par action de F 100 nominal le montant brut du dividende, soit F 12 net après déduction de la retenue à la source sur le revenu des valeurs mobilières.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 6 juin prochain.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale,

Réélit MM. Pierre DAVID-WEILL et Henri DEROY Administrateurs.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale,

Confirme la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil, dans les conditions de l'article 17 des Statuts, de M. Pierre BERCOT comme Administrateur.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale,

Après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires sur les opérations visées à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, prend acte qu'aucune opération de cette nature n'est intervenue au cours de l'exercice 1962.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES
détenues en Portefeuille le 31 Décembre 1962

8.380	actions	Crédit National.
2.843	actions nouv.	Crédit National.
17.429	actions	Banque de Madagascar et des Comores.
6.160	-	Banque de l'Indochine.
1.414	-	Société de Banque (C.F.A.T.).
120.207	-	Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud.
17.145	-	Banque Franco-Polonaise.
33.607	-	Compagnie Bancaire.
16.823	actions nouv.	Compagnie Bancaire.
18.412	actions	Banque Cotonnière.
13.630	-	Banque des Produits Alimentaires.
10.432	-	Crédit Sucrier et Commercial.
7.279	-	Caisse Générale de l'Industrie et du Bâtiment.
3.852	-	Crédit Maritime, Aérien et Fluvial.
3.500	-	« PETROFIGAZ », Banque de Crédit à long et moyen terme.
199.974	-	Compagnie Centrale de Financement.
49.088	-	Caisse Centrale de Réescompte.
10.000	-	Société Privée de Réescompte.
27.085	-	Compagnie pour le Financement de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture « COFICA ».
44.520	-	Omnium de Participations Financières et de Valeurs Mobilières.

274.910	actions	Société d'Investissement de Paris et des Pays-Bas.
103.779	-	Société d'Investissement Chimie-Pétrole.
14.025	-	Compagnie Générale d'Investissement « C.G.I. ».
4.798	-	Compagnie d'Investissement et de Placement « C.I.P. ».
4.850	-	Compagnie d'Investissements en France et à l'Etranger « C.I.F.E. ».
14.297	-	Société de Placements Sélectionnés en France et à l'Etranger « S.P.S. ».
24.562	-	L'Union Investissements.
2.350	-	Province Investissements.
4.207	-	« DOLMICO ».
18.342	-	Société Générale Commerciale et Financière.
2.668	-	Compagnie Financière pour l'Outre-Mer « COFIMER ».
3.379	-	Compagnie Générale du Maroc.
78.695	-	Compagnie Générale de Participations et d'Entreprises.
9.650	-	Compagnie Financière Française pour la République Argentine et l'Etranger « SANTA-FÉ ».
998	-	Société Financière Châtillon-Commentry.
4.002	-	Société pour le Développement de la Télévision « SODETE ».
44.495	-	Compagnie Européenne d'Equipement.
8.164	-	Compagnie d'Assurances Maritimes, Aériennes et Terrestres.
2.472	-	Société de Développement Régional du Nord et du Pas-de-Calais.

2.081	actions	Société de Développement Régional de Normandie.
380	actions nouv.	Société de Développement Régional de Normandie.
4.221	actions	Société Lorraine de Développement et d'Expansion « LORDEX ».
2.603	-	Société Alsacienne de Développement et d'Expansion « SADE ».
2.604	droits sousc.	Société Alsacienne de Développement et d'Expansion « SADE ».
6.243	actions	Société de Développement Régional du Centre-Est « CENTREST ».
3.108	-	Société de Développement Régional du Sud-Est.
3.026	-	Société pour le Développement de la Région Méditerranéenne.
1.419	actions nouv.	Société pour le Développement de la Région Méditerranéenne.
2.122	actions	Compagnie Nationale d'Aménagement de la Région du Bas-Rhône et du Languedoc.
2.669	-	Société de Développement Régional du Sud-Ouest « EXPANSO ».
531	actions nouv.	Société de Développement Régional du Sud-Ouest « EXPANSO ».
781	actions	Société Toulousaine Financière et Industrielle du Sud-Ouest « TOFINSO ».
3.995	-	Société Algérienne de Développement et d'Expansion « SOCALDEX ».
13.204	-	Société pour le Développement des Régions Sahariennes « S.D.R.S. ».

1.778	actions	Compagnie Française du Sahara.
2.475	-	Société Européenne de Développement Industriel.
2.485	-	Société Franco-Italienne de Développement Industriel.
9.507	actions "A"	Energie Electrique du Maroc.
9.800	actions "B"	Chemins de Fer du Maroc.
4.109	actions	Société Internationale de Régie Co-Intéressée des Tabacs au Maroc.
41.884	-	Société Nouvelle de Constructions et de Travaux.
9.290	-	Régie Générale de Chemins de Fer et de Travaux Publics.
3.969	-	Société Anonyme de Matériel de Construction.
11.803	-	Société Roclaine.
11.007	-	Société Alsacienne du Bois Reconstitué « SABOREC ».
108.000	-	« AUXOM ».
80.000	actions nouv.	« AUXOM ».
37.997	actions	Société Auxiliaire du Manganèse de Franceville « SAMAF ».
4.113	-	Société des Mines de Cuivre de Mauritanie « MICUMA ».
4.286	-	Compagnie Sénégalaise des Phosphates de Taïba.
5.682	-	Compagnie Togolaise des Mines du Benin.
13.246	-	Etablissements « NEYRPIC ».
2.199	-	Société « NEYRPIC-AFRIQUE ».
998	-	Société Grenobloise d'Etudes et d'Applications Hydrauliques « SOGREAH ».

9.882	actions	Etablissements Delattre et Frouard Réunis.
14.637	droits sousc.	Etablissements Delattre et Frouard Réunis.
38.732	actions	Société Fives Lille-Cail (nominal F 25).
5.562	-	Société Fives Lille-Cail (nominal F 50).
6.432	actions nouv.	Société Fives Lille-Cail (nominal F 50).
8.810	actions	Société Française des Constructions Babcock et Wilcox.
6.012	-	Union Métallurgique de la Haute-Seine.
6.301	droits d'attrib.	Union Métallurgique de la Haute-Seine.
12.487	actions	Société Stein et Roubaix.
4.559	-	Société Anonyme Heurtey.
40.000	-	Société Financière et Industrielle des Ateliers et Chantiers de Bretagne.
5.112	-	Société Anonyme des Etablissements Levivier.
52.914	-	Union Sidérurgique du Nord de la France « USINOR ».
52.915	droits sousc.	Union Sidérurgique du Nord de la France « USINOR ».
9.082	actions	Compagnie des Forges de Châtillon, Commen-try et Neuves-Maisons (nominal F 30).
1.535	-	Compagnie des Forges de Châtillon, Commen-try et Neuves-Maisons (nominal F 60).
9.092	droits d'attrib.	Compagnie des Forges de Châtillon, Commen-try et Neuves-Maisons (nominal F 30).
1.542	-	Compagnie des Forges de Châtillon, Commen-try et Neuves-Maisons (nominal F 60).
2.442	actions	Aciéries, Tréfileries de Neuves-Maisons, Châ-tillon.
17.653	-	Société Anonyme André Citroën.

1.994	actions	Compagnie des Compteurs.
1.262	droits d'attrib.	Compagnie des Compteurs.
2.661	actions	Compagnie de Signaux et d'Entreprises Electriques.
108.760	-	« C.S.F. », Compagnie Générale de Télégraphie Sans Fil.
9.369	-	L'Auxiliaire du Finistère.
11.225	-	Compagnie des Machines Bull.
6.994	-	L'Auxiliaire Industrielle.
10.500	obligations	L'Auxiliaire Industrielle (convertibles en actions).
8.224	actions	Compagnie Française des Câbles Télégraphiques.
16.800	-	« SAPHYMO ».
120	parts	« INDATOM ».
150	parts nouv.	« INDATOM ».
1.000	actions	Le Matériel Téléphonique.
1.231	actions "A"	Société Financière des Pétroles « FINAREP ».
13.982	actions "B"	Société Financière des Pétroles « FINAREP ».
9.211	actions	Compagnie Générale de Recherches Pétrolières « GENAREP ».
1.307	-	Société de Gestion des Participations de la Régie Autonome des Pétroles « SOGERAP ».
39.083	-	Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine.
39.083	droits d'attrib.	Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine.
37.319	actions	Esso Standard, Société Anonyme Française.
644	actions "A"	Compagnie Française des Pétroles.
103.389	actions "B"	Compagnie Française des Pétroles.

19.591	actions	Compagnie Française de Raffinage.
390	actions "A"	Société Nationale de Recherche et d'Exploitation des Pétroles en Algérie « S.N. REPAL ».
390	actions "B"	Société Nationale de Recherche et d'Exploitation des Pétroles en Algérie « S.N. REPAL ».
3.089	actions	Société des Pétroles d'Afrique Equatoriale.
3.070	-	Compagnie d'Exploration Pétrolière.
79.395	-	Compagnie de Participations, de Recherches et d'Exploitations Pétrolières « COPAREX ».
35.995	-	Omnium de Recherches et d'Exploitations Pétrolières « OMNIREX ».
31.500	-	Société Anonyme Française de Recherche et d'Exploitation de Pétrole « SAFREP ».
3.725	-	Compagnie Générale de Forages « COFOR ».
23.134	-	Compagnie Nouvelle de Forages Pétroliers « FORENCO ».
6.331	-	Société Languedocienne de Forages Pétroliers.
7.332	-	Compagnie Générale de Géophysique.
1.495	-	Société Nationale de Matériel pour la Recherche et l'Exploitation du Pétrole « S.N. MAREP ».
1.390	-	Compagnie Générale des Gaz Liquifiés « COGEGAL ».
1.464	-	Glaces de Boussois.
4.797	-	Compagnie de Saint-Gobain.
58.549	-	« PIERREFITTE », Société Générale d'Engrais et Produits Chimiques.
41.495	-	« AQUITAINECHIMIE », Société des Produits Chimiques d'Aquitaine.
6.300	-	« VINYLACQ ».
1.500	-	« ACETALACQ ».

IMPRIMERIE SPÉCIALE
DE BANQUE
2, RUE CARNOT, MONTREUIL